



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent de la condition féminine

---

FEWO



NUMÉRO 011



1<sup>re</sup> SESSION



38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 7 décembre 2004**

**Présidente**

Mme Anita Neville

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 7 décembre 2004

• (1745)

[Traduction]

**La présidente (Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)):** La séance est ouverte.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à toutes celles d'entre vous qui sont venues témoigner. Je suis en train de jeter un coup d'oeil à la liste et j'ignore si vous avez dû vous déplacer pour venir ici aujourd'hui, mais je tiens à vous remercier de l'avoir fait. Je m'excuse à l'avance du peu de préavis que nous vous avons donné. Comme il s'agit d'un nouveau comité, nous procédons à tâtons pour l'instant et nous venons de commencer à établir des listes.

Il y a un témoin qui manque, Lorraine Michael de Terre-Neuve. Elle vient tout juste d'arriver. Bienvenue. Nous savons que le temps est mauvais. Nous sommes heureux que vous soyez des nôtres.

Il s'agit d'un nouveau comité permanent de la Chambre des communes. Avant d'entreprendre le programme dont nous ferons la promotion, nous entendrons le témoignage de groupes communautaires d'un peu partout au pays. Chacun et chacune d'entre nous a proposé les noms de témoins que nous aimerions entendre, et notre attaché de recherche nous a fourni une liste de témoins possibles. Nous sommes en train d'essayer de rassembler cette information.

Vous constaterez que vous êtes très nombreuses ici ce soir. Vous êtes six. Nous n'invitons pas habituellement un groupe aussi important. Il s'agit d'une séance spéciale du comité. Je ne sais pas quelle est la durée de vos présentations, mais si vous pouvez être brèves et ne pas prendre plus de cinq ou six minutes, cela nous donnera plus de temps pour poser des questions, échanger avec vous et approfondir les questions que vous aurez soulevées.

Je crois que vous avez toutes l'ordre du jour devant vous. Je vais procéder selon l'ordre, en commençant par Susan Russell de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités.

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux de vous accueillir ici.

**Mme Susan Russell (directrice générale, Fédération canadienne des femmes diplômées des universités):** Je vous remercie, madame la présidente et membres du comité.

**La présidente:** Puis-je vous interrompre un instant? Je suis désolée, mais je tenais simplement à avertir tout le monde que nous sommes télévisés. Donc tenez-en compte.

Allez-y, Susan.

**Mme Susan Russell:** Merci beaucoup, madame la présidente et membres du comité.

Au nom de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, je tiens à vous remercier de nous offrir l'occasion de partager avec vous nos préoccupations à propos des questions que les femmes et les jeunes filles du Canada considèrent importantes.

Notre fédération considère important que le Canada respecte les engagements qu'il a pris au titre de divers instruments des Nations Unies dont il est signataire, en particulier un programme d'action présenté à la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing plus 5, et la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

**La Fédération a applaudi les commentaires du premier ministre Martin lorsqu'il a dit :**

*Nous devons mesurer les progrès par les normes que nous nous donnons pour les moins privilégiés d'entre nous... Le véritable défi du leadership est de rallier un pays autour de ses aspirations non réalisées, de bâtir une société fondée sur l'égalité et non sur le privilège, sur le devoir et non sur la domination gouvernementale.*

La Fédération considère qu'une société juste et équitable permet aux femmes et aux jeunes filles de réaliser pleinement leur potentiel sur un pied d'égalité avec les hommes, et constate les problèmes complexes qui ont entravé la réalisation de cette égalité. Cependant, nous craignons dans cette situation que la pauvreté soit devenue endémique et systémique dans notre société, et on semble avoir réalisé peu de progrès dans le domaine de la sécurité alimentaire, du logement et du juste salaire. Il est indispensable d'assurer l'accès à la formation de base et à l'alphabétisation pour les adultes au Canada afin qu'ils puissent tous participer à des programmes de formation. De bonnes capacités de lecture et d'écriture donnent aux gens les moyens de participer plus pleinement à la vie professionnelle et politique.

En ce qui concerne le travail à temps partiel et le travail à contrat, le paragraphe 151 du Programme d'action indique :

*Dans de nombreuses régions, les activités rémunérées des femmes ont sensiblement augmenté dans le secteur structuré comme dans le secteur informel... de nombreuses femmes ont été contraintes d'accepter une faible rémunération et de mauvaises conditions de travail...*

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel et à contrat. Une grande proportion de ces femmes préféreraient être des employées à temps plein. Les travailleurs à temps partiel et les travailleurs à contrat ne profitent pas du plein accès aux contributions du Régime de pensions du Canada ni à l'assurance-emploi. Les femmes handicapées continuent d'être sous-représentées dans la main-d'oeuvre rémunérée.

En ce qui concerne le travail non rémunéré, le paragraphe 156 du Programme d'action de Beijing déclare que « les femmes continuent d'exécuter la grande majorité des tâches ménagères et des travaux d'intérêt général ». On y déclare également : « Ainsi, la contribution des femmes au développement est-elle gravement sous-évaluée et méconnue par la société ».

Le secteur bénévole apporte une énorme contribution au PIB, comme permettent de le constater les statistiques fournies par l'initiative du secteur bénévole. Les femmes accomplissent plus de 60 heures de travail non rémunéré par semaine tandis que la moyenne chez les hommes est de 30 heures.

Le mode de participation des femmes au marché du travail influe sur leur capacité à prendre des dispositions satisfaisantes et durables en prévision de leur retraite. Leurs cotisations au Régime de pensions du Canada peuvent se trouver réduites lorsqu'elles cessent de travailler pour élever leurs enfants, lorsqu'elles travaillent à temps partiel ou à contrat et lorsqu'elles s'occupent de parents et d'autres personnes.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le paragraphe 58e) du Programme d'action de Beijing demande aux gouvernements de

Développer l'agriculture et la pêche, chaque fois qu'il le faudra, afin d'assurer un degré de sécurité et d'autosuffisance alimentaires, tant au niveau des ménages qu'au niveau national, en y consacrant les ressources financières, techniques et humaines nécessaires.

• (1750)

Nous sommes préoccupées par la concentration de l'économie alimentaire entre les mains d'une poignée d'entreprises. Cette concentration réagit aux forces du marché plutôt qu'aux besoins de l'humanité. En raison des augmentations constantes du prix des aliments, il est difficile pour une famille pauvre d'avoir accès à un approvisionnement alimentaire sécuritaire, de grande qualité et nutritif.

En ce qui concerne les garderies, la Fédération est fière de l'engagement pris par le gouvernement du Canada dans le discours du Trône d'élargir la portée de ces initiatives en matière d'apprentissage précoce et de garderies. Les jeunes familles du Canada ont besoin de garderies accessibles de grande qualité. Le Programme d'action de Beijing déclare au paragraphe 161 :

L'absence d'aménagements permettant de concilier travail et famille, et notamment de garderies adéquates et abordables et la rigidité des horaires est un autre facteur qui empêche les femmes de réaliser pleinement leur potentiel.

Le Programme d'action une fois de plus demande aux gouvernements d'offrir des services de soutien abordables, entre autres des services de garderie de grande qualité, souples et abordables qui tiennent compte des besoins des hommes et des femmes qui travaillent. Les régions rurales et du nord du Canada en particulier continuent d'avoir un besoin urgent de bons services de garderie.

Des programmes de garderie efficaces, réfléchis et solides sur le plan pédagogique qui mettent l'accent sur les besoins en matière d'apprentissage précoce font partie du continuum de l'apprentissage permanent et de la préparation susceptibles de contribuer à améliorer les capacités de lecture et d'écriture. Les études montrent l'importance de l'apprentissage préscolaire et de la petite enfance assuré par du personnel qualifié. Les programmes qui favorisent les capacités poussées en lecture et en écriture contribuent de façon importante à un électorat bien informé et à une société saine.

Le rapport de Campagne 2000 a révélé que même si la pauvreté chez les enfants avait diminué de façon modérée en 1996, elle a augmenté cette année, Terre-Neuve-et-le-Labrador, le Manitoba et la Colombie-Britannique affichant les taux les plus élevés. Près de 45 p. 100 des enfants vivaient dans des familles dont les parents travaillaient toute l'année, et près de 30 p. 100 des enfants pauvres vivaient dans des familles où au moins un parent travaillait à temps plein toute l'année. Dans au moins 70 p. 100 des familles pauvres, le chef de famille était une mère célibataire. Ce sont les femmes âgées handicapées qui sont parmi les plus pauvres.

• (1755)

**La présidente:** Je vous demanderais de bien vouloir conclure votre exposé en une ou deux minutes.

**Mme Susan Russell:** En ce qui concerne le logement abordable, la Fédération constate que le Programme d'action s'engage à

permettre aux femmes d'obtenir un logement abordable et l'accès aux terres, entre autres choses, et d'éliminer les obstacles à l'accès. Un grand nombre de familles canadiennes vivent dans des logements qu'elles ne peuvent pas se permettre. Les coûts élevés du loyer pour les femmes, surtout les mères célibataires, sont principalement attribuables à l'absence d'unités de logements sociaux à but non lucratif au Canada. Certains gains ont été accomplis, mais pour de nombreuses familles les conditions de logement laissent à désirer. Les femmes handicapées ont de la difficulté à obtenir un logement approprié.

La Fédération considère que la violence contre les femmes continue d'être un grave problème. Nous avons longuement soutenu le contrôle des armes à feu et l'établissement d'un registre des armes à feu comme une façon de protéger les femmes. Il est important de signaler que pas plus tard qu'hier, dans l'ensemble du pays, de nombreux événements ont commémoré l'assassinat des 14 femmes à l'École polytechnique. La Fédération continue d'appuyer l'enregistrement des armes à feu.

De nombreuses autres recommandations ont été formulées au sujet des femmes détenues dans des pénitenciers fédéraux et au sujet du système carcéral. La Fédération appuie les recommandations du rapport de la Commission canadienne des droits de la personne, et demande instamment que ces recommandations soient mises en oeuvre. Nous constatons une fois de plus le grand nombre de femmes autochtones qui sont incarcérées.

J'aimerais simplement aborder quelques autres points.

En ce qui concerne le droit familial musulman et la *Loi sur l'arbitrage*, la Fédération a appuyé une résolution émanant de notre fédération internationale. Les membres de la Fédération sont préoccupés par la demande actuelle visant à appliquer l'utilisation de la *Loi sur l'arbitrage* au droit familial musulman. Je sais que c'est une situation qui existe en Ontario, mais nous avons reçu des rapports de femmes musulmanes qui craignent le résultat de telles mesures; nous surveillons la situation de très près pour ce qui est des droits de la personne. Nous considérons que le droit de la famille devrait être le même pour l'ensemble des femmes au Canada.

Nous appuyons la résolution 1325 des Nations Unies. Nous croyons que les femmes ont montré leur aptitude à la négociation et peuvent apporter une contribution valable au processus d'établissement de la paix.

En ce qui concerne les femmes et la prise de décision...

**La présidente:** Pourriez-vous conclure votre exposé maintenant, je vous prie?

**Mme Susan Russell:** Il s'agit plus ou moins de ma conclusion : que nous aimerions que l'on établisse un poste à part entière de ministre de la Condition féminine. C'est une mesure à laquelle nous tenons.

Je tiens à vous remercier ainsi que tous les membres du comité de m'avoir offert l'occasion de comparaître devant vous.

**La présidente:** Je vous remercie.

Joni Simpson, je vous souhaite la bienvenue.

**Mme Joni Simpson (membre et directrice générale de Compagnie F entrepreneurship pour femmes, Conseil du développement économique communautaire des femmes):** Bonsoir, madame la présidente, membres du comité et personnes présentes.

Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à comparaître devant vous ce soir. Je m'appelle Joni Simpson et je suis membre du Conseil de développement économique communautaire des femmes. Je suis heureuse de pouvoir présenter un exposé au comité et j'aimerais dire que cette initiative permet d'entrevoir que les questions qui intéressent les femmes continuent d'être importantes aux yeux des représentants du gouvernement autant que des citoyens.

• (1800)

[Français]

Aujourd'hui, je représente le Conseil de développement économique communautaire des femmes. J'aimerais prendre quelques minutes pour présenter ce groupe.

Le CDECF est un regroupement pancanadien de praticiennes et de chercheurs oeuvrant dans le secteur du développement économique communautaire des femmes.

[Traduction]

Le mandat du Conseil de développement économique communautaire des femmes consiste à s'attaquer à l'exclusion systématique des femmes en faisant la promotion d'un développement économique communautaire axé sur les femmes. Brièvement, le principal objectif du développement économique communautaire axé sur les femmes consiste à munir les femmes du soutien et des outils qui leur permettront d'accroître leur sécurité économique. Il se fonde sur des méthodes holistiques et fondées sur la valeur de l'actif et utilise comme point de départ la vie et les points de vue des femmes.

[Français]

Les objectifs du conseil sont: de promouvoir le développement économique communautaire des femmes comme un moyen pour réduire la pauvreté et améliorer la vie des femmes, de leurs familles et de leurs communautés; de faire connaître l'importance du développement économique communautaire des femmes et les enjeux correspondants; d'encourager la présence des femmes dans des activités décisionnelles rattachées au développement économique; de s'engager dans des activités de recherche et de support auprès des instances gouvernementales en matière d'analyses différenciées selon le sexe; de s'engager dans des activités de recherche pour soutenir et faire avancer le développement économique communautaire des femmes.

[Traduction]

Le Conseil craint que l'égalité des femmes ne fasse plus partie des priorités et que l'on croie de façon générale que les femmes ont atteint l'égalité. Le Conseil revendique le droit des femmes d'avoir des programmes ciblés qui sont adaptés à leurs besoins particuliers parce que la pauvreté touche davantage les femmes. La pauvreté la plus persistante résulte de la disparité économique.

Au Canada, il existe de toute évidence des liens entre la pauvreté et le genre, la race et le statut d'immigrant, ce qui influe de façon importante et variée sur nos milieux sociaux, économiques, politiques et culturels. Nous savons, par exemple, que les femmes sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes. Elles représentent une part disproportionnée de la population à faible revenu, soit 2,4 millions de femmes en 2001 comparativement à 1,9 million d'hommes.

Les femmes font face à l'inégalité des rapports de force dans pratiquement l'ensemble de leurs relations quotidiennes avec leurs familles et leurs collectivités, que ce soit en tant que membres de ménages qui essaient de subvenir à leurs besoins fondamentaux et de négocier leur rôle dans le ménage, ou en tant que travailleurs qui cherchent à obtenir un emploi et à assurer leur gagne-pain. Ces

rapports de force contribuent à réduire l'accès des femmes au travail et aux avantages que présente le travail, et les privent de tout pouvoir économique. Le revenu annuel moyen avant impôt des Canadiennes provenant de toutes les sources, y compris des transferts gouvernementaux, était de 22 885 \$, ce qui représente 62 % du revenu des hommes qui en moyenne s'élevait à 36 865 \$, d'après le dernier recensement.

Un autre exemple est le taux de pauvreté chez les femmes qui faisaient partie d'un couple et qui se retrouvent parent unique, taux de pauvreté qui est 10 fois plus élevé que celui des femmes qui sont demeurées en couple; je parle par conséquent des mères célibataires. Au fur et à mesure qu'elles vieillissent, la situation est loin de s'améliorer. Là où le fossé entre les sexes est le plus large en ce qui concerne les taux de pauvreté, c'est entre les hommes et les femmes âgés, 21 p. 100 des femmes âgées vivant dans la pauvreté par opposition à 11 p. 100 des hommes âgés.

Compte tenu de ces faits, le Conseil trouve très inquiétante la tendance évidente de la politique publique canadienne et du subventionnement des programmes à adopter une approche sans distinction de genre envers la promotion du développement socio-économique. Cette neutralité du genre a masqué les difficultés des femmes à atteindre l'indépendance économique.

Le Conseil vise à représenter une vaste gamme de Canadiennes marginalisées et à faible revenu, qui peuvent profiter du développement économique communautaire comme moyen de réduire le gaspillage constant de leur potentiel, de briser le cycle de la pauvreté et de créer des débouchés qui permettront aux femmes d'améliorer leur situation.

Les membres du Conseil conviennent à l'unanimité qu'il sera indispensable de reconnaître la diversité des femmes canadiennes, de leurs besoins et des choix qu'elles font pour participer à l'économie. Grâce à cette approche, le Conseil prévoit enrichir sa perspective de genre sur le recoupement de la pauvreté et de l'exclusion sociale et politique.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que la discrimination raciale demeure l'une des principales causes de l'inégalité parmi les femmes qui appartiennent à une minorité visible et parmi les immigrantes, indépendamment des études qu'elles ont faites, de leurs aptitudes et de leurs compétences.

• (1805)

[Français]

Considérons la situation précaire des travailleuses autonomes et des microentrepreneures qui ne bénéficient d'aucun avantage social. Leur travail, malgré le fait qu'elles contribuent activement à accroître l'économie canadienne, demeure invisible. Et c'est dans l'invisibilité que les femmes tombent dans la pauvreté. Sans filet social adéquat, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants.

[Traduction]

Plus précisément, le Conseil du développement économique communautaire des femmes demande au gouvernement de procéder à une analyse différenciée selon les sexes et à une collecte de données ventilée selon le genre à tous les niveaux de l'élaboration de politiques et de l'établissement de programmes. On fait l'éloge du Canada pour le travail qu'il accomplit à l'ACDI en ce qui concerne l'analyse différenciée selon les sexes. Par conséquent, les outils et les compétences existent et les spécialistes et les chercheurs possèdent une foule de connaissances pratiques.

Également, pour atteindre l'égalité, il est essentiel de fournir des services adaptés aux besoins des femmes. De plus, il faut assurer un financement renouvelé et constant aux groupements de femmes. Ces dernières années, le financement a lentement diminué, ce qui a nui aux services sociaux de première ligne et aux réseaux de femmes. Il est également nécessaire d'attribuer de nouveaux fonds aux organisations de femmes qui travaillent au développement économique communautaire axé sur les femmes. Cela signifie un financement en dehors de celui qui est déjà prévu pour les groupes de femmes.

Il faut que les politiques et les programmes se fondent sur la recherche et sur des données recueillies et analysées au moyen d'une analyse différenciée selon les sexes.

Pour terminer, le Conseil se fera un plaisir de participer dans la mesure de ses moyens à tous comités, discussions ou interventions futurs portant sur les questions touchant l'égalité des femmes et plus précisément sur les questions de recherche stratégique sur le développement économique des femmes.

Je vous remercie.

**La présidente:** Merci beaucoup et merci d'être venue.

Lorraine Michael, vous arrivez de loin.

**Mme Lorraine Michael (directrice exécutive, Women in Resource Development Inc.):** Oui, je suis arrivée tard hier soir. Mais mon retard tient plutôt au climat d'Ottawa, qu'à celui de St. John's.

Merci, madame la présidente, et membres du comité de m'avoir invitée à témoigner devant vous et à vous présenter certains pans de la réalité des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador. Je pourrai aborder quelques points seulement; en raison du bref préavis que j'ai reçu, je n'ai pas de mémoire. Toutefois, nous allons en rédiger un ultérieurement, où nous exposerons de façon plus poussée les questions que je soulèverai aujourd'hui.

Je représente Women In Resource Development, organisme à but non lucratif de Terre-Neuve. Étant donné que nous utilisons le sigle WRDC pour nous identifier, c'est le sigle que j'utiliserai pour le reste de ma présentation, si vous le voulez bien.

Le WRDC est un organisme féministe à but non lucratif. Subventionné par DRHC, il s'occupe de soutien à l'emploi, en vertu de l'Entente fédérale-provinciale sur le développement du marché du travail. Notre mission est de réaliser l'égalité économique des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador par divers moyens. Nous cherchons en priorité à augmenter le nombre de femmes dans les métiers et les technologies liés à l'exploitation des ressources naturelles de notre province. Si nous avons choisi ce secteur, c'est parce qu'il offre certains des emplois les mieux rémunérés de la province et que moins de 2 p. 100 des femmes de chez nous y trouvent du travail.

Le principal objectif du WRDC est d'ouvrir des portes aux femmes dans les métiers et technologies, en les orientant d'abord avec le programme d'études professionnelles et technologiques, créé en 1999 et offrant une formation pratique de 24 semaines, en collaboration avec notre collègue public provincial, le College of the North Atlantic. Grâce à notre action, on a observé un accroissement des inscriptions de femmes dans les programmes de métiers et de technologies au collège ainsi que de femmes travaillant dans ce secteur. Nous oeuvrons dans les milieux tant urbains que ruraux.

Le WRDC collabore intensément avec le gouvernement, l'industrie, les établissements postsecondaires, les syndicats et les organisations non gouvernementales afin qu'on élabore et mette en

oeuvre des politiques favorables au recrutement, à l'embauche et au maintien des femmes dans les métiers et le secteur de la technologie. De telles politiques tiennent compte du milieu social dans lequel vivent les femmes, étant donné ses profondes répercussions sur leur situation. L'égalité économique des femmes est en effet étroitement liée à leur réalité sociale—et c'est pourquoi j'ai l'intention de rédiger un mémoire, car je tiens à insister là-dessus.

Nous comptons quatre travailleurs en développement communautaire, qui sont avant tout chargés de recruter des femmes dans les programmes de métiers et de technologies et ensuite de les appuyer, tant pendant leurs études et leur stage qu'une fois leur emploi obtenu. Je me ferai donc la fidèle porte-parole de ces quatre travailleurs communautaires ce soir.

Le programme OTT est très complet et englobe tous les aspects de la vie des femmes, de la garde d'enfants à l'emploi dans un métier ou un milieu de travail à grande majorité masculine. Nos coordonnateurs collaborent donc avec les femmes au sujet de divers aspects de leur vie. Je le répète, on ne peut dissocier les réalités économiques des conditions sociales.

J'aimerais maintenant mettre en évidence certaines des questions qui touchent les femmes. Certaines ont déjà été évoquées par mes collègues ici présentes.

Il y a d'abord les questions liées à la garde d'enfants. Les femmes doivent faire face à une véritable pénurie de services et de programmes publics de garde d'enfants à Terre-Neuve-et-Labrador. Parfois, cela les empêche de suivre des parties essentielles de leur programme de formation. Par conséquent, nous espérons que le projet de services de garde d'enfants sera accessible à toutes les femmes de notre pays sur un pied d'égalité, et partant que les femmes de Terre-Neuve-Labrador auront droit à des services comparables à ce qui sera offert partout ailleurs au pays. C'est à vous qu'il incombe de faire réaliser cela.

Un autre sujet de préoccupation est le manque de logements abordables. C'est un problème tant en milieu rural qu'urbain à Terre-Neuve-et-Labrador. Souvent, nos travailleurs en développement communautaire doivent déployer beaucoup d'efforts pour que les femmes trouvent un lieu acceptable où elles et leurs enfants pourront vivre confortablement lorsqu'elles se préparent à suivre leur formation, mais aussi qu'elles entrent sur le marché du travail dans un emploi bien rémunéré.

Le manque de transport en commun est également un problème important pour les femmes de notre province, qu'elles soient en milieu rural ou urbain. En effet, nos centres urbains sont trop petits pour se doter de systèmes de transport en commun très perfectionnés. Un milieu urbain n'est pas la même chose à Toronto qu'à Terre-Neuve.

● (1810)

Bien entendu, il y a les questions liées à la violence. Certaines des femmes inscrites au programme sont victimes de mauvais traitements ou l'ont été longtemps, et cela se produit dans des régions de la province où l'on offre très peu de services de soutien aux femmes dans cette situation. Donc, les services de soutien aux femmes maltraitées ne sont universels ni dans notre pays, ni dans notre province.

Ainsi que le disait Mme Simpson, nous sommes préoccupées par une attitude plutôt répandue dans notre société et dans l'appareil gouvernemental, selon laquelle l'égalité des femmes n'est plus un problème. Des employés du gouvernement sont allés jusqu'à nous dire que les femmes ne sont plus à l'ordre du jour. Cette attitude ne tient pas compte du fait que la majorité des femmes de notre pays gagnent beaucoup moins que les hommes, que la majorité des femmes de diverses catégories—et ici je ne les nommerai pas toutes—vivent dans la pauvreté et n'ont pas un logement convenable, ni assez de nourriture, et enfin, que selon nombre d'indicateurs, les femmes doivent encore lutter pour être sur un pied d'égalité dans la société. J'aimerais bien discuter de certains de ces indicateurs.

Nous espérons que l'existence d'un comité parlementaire permanent de la condition féminine signifiera que le gouvernement fédéral mettra de nouveau le bien-être des femmes au centre de ses préoccupations. Nous comptons sur l'action du comité pour encourager cela.

Les compressions ayant frappé les programmes sociaux ces dix dernières années ont entraîné d'immenses difficultés pour les femmes. Or, une des causes de ces réductions a été la modification du système de transferts fédéraux : on a laissé tomber le Régime d'assistance publique du Canada ainsi que le Financement des programmes établis. Si j'évoque ces faits, c'est parce qu'on ne peut résoudre les problèmes que connaît Terre-Neuve-et-Labrador sans argent pour le faire. Je ne vais pas aborder les considérations politiques; pour le moment, je laisse cela au gouvernement. Je dirai toutefois que les modifications apportées au système des transferts ont réduit de beaucoup la capacité pour les provinces de mettre en oeuvre des programmes sociaux qui répondent aux besoins des gens, et certainement aux besoins des femmes.

Il est plus que temps de renverser la vapeur. Il est inadmissible que le Canada engrange des excédents budgétaires de milliards de dollars pendant que dans notre province, nous accusons un grave déficit social. Je ne saurais d'ailleurs trop insister sur la gravité de cette situation. Le gouvernement fédéral doit donc d'abord rétablir les transferts aux niveaux de 1994-1995, en les rajustant pour tenir compte de l'inflation.

J'espère que nous discuterons aussi de ce que signifierait effectuer de véritables analyses comparatives entre les sexes lorsqu'on élabore des politiques gouvernementales, tant financières que sociales. J'aurais beaucoup de choses à dire là-dessus, et j'espère que nous allons en discuter.

Merci de votre attention, et j'espère que nous pourrions échanger sur ces sujets avant la fin de la réunion.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Nous allons maintenant poursuivre en donnant la parole à la représentante d'Évaluation-Médias, Mme Melanie Cishecki.

•(1815)

**Mme Melanie Cishecki (directrice exécutive, Évaluation-Médias):** Merci beaucoup, madame la présidente et membres du comité. Je me réjouis beaucoup d'être des vôtres ici ce soir.

L'objet d'Évaluation-Médias est de favoriser la justice sociale et l'égalité, en étudiant les médias et en préconisant des changements auprès des gouvernements, de l'industrie et de la population. La création de notre organisme remonte à 1978, année où le ministre des Communications et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, ont mis sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les stéréotypes sexuels dans les médias de radiodiffusion. Les conclusions de cette étude ont établi

que les femmes étaient très sous-représentées tant sur les ondes que dans les coulisses, et qu'elles étaient dépeintes de façon stéréotypée.

Évaluation-Médias a été créée à la suite de cela, d'abord sous la forme d'un sous-comité du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Notre mandat était alors de transformer le milieu des médias, où les femmes étaient soit invisibles, soit stéréotypées, en un milieu où elles seraient dépeintes de façon plus réaliste et équitable, dans leur pleine diversité physique, économique, raciale et culturelle. Au cours des ans, Évaluation-Médias a aussi évolué, de l'organisme de base et militant qu'il était, à son incarnation actuelle, une organisation qui se consacre à la recherche et collabore avec tous les intervenants concernés, les gouvernements, l'industrie, la société civile et le public, afin de renforcer les politiques gouvernementales relatives aux médias.

Tout le monde ne verra peut-être pas d'emblée les liens entre les médias et l'égalité des femmes. J'aimerais donc en souligner quelques-uns ici.

L'élaboration d'infrastructures de communication reliant de vastes étendues géographiques et protégeant la souveraineté culturelle du Canada des empiètements de nos voisins du Sud est un des fondements de notre nation. Selon un rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé « Notre souveraineté culturelle », notre système de radiodiffusion est en effet l'un des principaux moyens ayant façonné notre sentiment d'appartenance communautaire et notre identité. On l'a toujours considéré comme une ressource publique à mettre au service de l'intérêt public.

Évaluation-Médias a été créée parce que les intérêts des femmes n'étaient pas bien représentés. Si l'organisme existe encore aujourd'hui, c'est qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Les femmes du Canada continuent à dénoncer les images sexistes et stéréotypées qu'on donne d'elles. Nous continuons à protester contre la représentation de la violence dans les médias, particulièrement de la violence sexuelle dirigée contre les femmes.

Selon les recherches d'Évaluation-Médias, les Canadiennes et les Canadiens sont préoccupés par la diffusion d'émissions qui encouragent la haine contre des groupes identifiables, de messages publicitaires et de dramatiques qui sexualisent les enfants, et ils s'inquiètent de leurs conséquences pour nos enfants. Ils affirment aussi vouloir davantage de femmes dans des postes de direction dans les médias, et ils tiennent à ce qu'on reflète notre diversité, tant sur les ondes que dans les coulisses. Ils voient enfin un lien entre l'image dégradante de la femme qui peut être véhiculée par les médias et la façon dont la société la traite. Or cette intuition est étayée par des recherches de plus en plus nombreuses.

Évaluation-Médias est le seul organisme dont le but est d'obtenir qu'on donne dans les médias des représentations plus positives des femmes et des filles. Nous sommes parfois les seules à parler des répercussions différentes qu'entraîne une représentation raciste ou la violence contre les femmes. L'une des façons dont le gouvernement fédéral appuie notre travail est de donner à Condition féminine Canada les moyens de nous soutenir financièrement, par le truchement de son Programme de promotion de la femme. Le gouvernement est aussi signataire du Programme d'action de Beijing dont la partie J porte sur les femmes dans les médias.

Le Canada est reconnu comme un chef de file mondial en raison des politiques et règlements dont il s'est doté concernant la représentation des femmes et la violence dans les médias. Évaluation-Médias effectue des recherches, défend des dossiers et exerce des pressions au Canada. Notre organisme a remporté des prix et a participé à de nombreuses conférences—à Beijing et dans d'autres lieux éloignés tels que Bangkok, Fidji, la Jamaïque, Moscou, Beyrouth, l'Afrique du Sud et d'autres encore. On nous reconnaît comme des chefs de file en ce qui a trait à la surveillance de la situation des sexes. Toutefois, le Canada réagit lentement à l'évolution sociale et technologique du monde actuel, et nous craignons qu'en raison de cela, il ne perde sa réputation de chef de file par rapport aux politiques et règlements concernant les médias. Nous prions donc instamment le gouvernement d'examiner comment les médias et les politiques qui les régissent peuvent être renforcés de manière à mieux refléter la présence et les réalités des femmes. Nous offrons de l'aider au moyen de nos recherches et de nos connaissances.

• (1820)

Évaluation-Médias fait partie de la Coalition pour l'égalité des femmes. Puisque les préoccupations de cet organisme ont déjà été bien exposées devant le comité, je n'y reviendrai pas.

En guise de dernière remarque, j'aimerais rappeler qu'en tant qu'organisme oeuvrant pour réaliser l'égalité des femmes, Évaluation-Médias tient à accorder son soutien le plus ferme à toute initiative qui renforcera Condition féminine Canada comme ministère dans l'appareil gouvernemental. Nous appuyons aussi tous les changements qu'on pourra apporter aux processus et mécanismes de financement actuels, et surtout le rétablissement du financement de base dans le cadre du programme de promotion de la femme, car cela allégerait certainement quelque peu les difficultés que connaissent les organisations de femmes.

Depuis qu'on a institué le financement par projet, à l'instar de nombreux autres groupes qui ont déjà témoigné devant vous, Évaluation-Médias doit lutter pour survivre avec un effectif de seulement deux personnes. De plus, la tendance actuelle à exiger beaucoup plus de reddition de comptes de la part des organisations de femmes leur rend la tâche encore plus difficile lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'argent. Nous tenons donc à faire écho aux doléances des autres témoins, car nous avons connu les mêmes frustrations.

J'aimerais aussi qu'on sache que malgré les encouragements prodigués par Condition féminine Canada afin que nous tentions notre chance auprès d'autres ministères, ces derniers estiment que c'est Condition féminine Canada qui est chargée de l'enveloppe entière se rapportant aux femmes, et ils ne voient donc pas la pertinence de leur soutien.

Mon conseil d'administration et mes employés sont épuisés par le système actuel. Nous tenons quand même à vous remercier de votre intérêt et de votre engagement dans ce moment de crise que traverse le mouvement des femmes.

Je vous remercie vivement de nous avoir donné la possibilité de prendre la parole ce soir.

**La présidente:** Je vous remercie, et nous vous remercions aussi de votre engagement à vous.

Nous allons maintenant accorder la parole à Mme Hélène Cornellier.

[Français]

**Mme Hélène Cornellier (coordonnatrice du plan d'action et des communications, Association féminine d'éducation et d'ac-**

**tion sociale (AFEAS)):** Madame la présidente, mesdames les membres du comité, dans un premier temps, je vais vous présenter l'AFEAS. Par la suite, je vous présenterai les dossiers sur lesquels portent nos actions pour, principalement, 2004 à 2006, donc nos préoccupations majeures en termes de questions sociales.

Organisme à but non lucratif et apolitique fondé en 1966, l'AFEAS, ou l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, regroupe 14 000 membres au Québec, donc 14 000 Québécoises, travaillant bénévolement au sein de 350 groupes locaux divisés en 12 régions. L'AFEAS a pour mission de défendre les droits des femmes et de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est par l'éducation et l'action sociale concertée qu'elle concourt à la construction d'une société fondée sur les valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice et de respect. Dans ses multiples actions et prises de position, l'AFEAS vise l'égalité et l'autonomie des femmes afin qu'elles puissent participer de plain-pied à la vie démocratique du Québec et du Canada.

Lors des assemblées générales annuelles, les déléguées de l'AFEAS élisent démocratiquement leurs dirigeantes et décident des orientations et des revendications à défendre au nom de toutes leurs membres. Je note ici qu'à part le siège social, qui comprend sept travailleuses rémunérées, tout le travail fait par l'AFEAS est fait bénévolement par ses 14 000 membres. Certaines y passent des semaines entières.

Pour faire avancer ses dossiers, l'AFEAS fait également partie d'organismes ou de regroupements québécois, canadiens et internationaux. Par ailleurs, l'AFEAS remplit sa mission grâce à l'engagement de ses 14 000 membres bénévoles et aux ressources financières qui proviennent de trois sources: un auto-financement de 55 p. 100, donc à partir des revenus de cotisation des activités de financement; une aide gouvernementale de 35 p. 100 partagée entre le Québec et le Canada, dont le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada; et des commanditaires ou partenaires privés qui équivalent à 10 p. 100 du budget global.

Depuis 38 ans, par sa présence et le réalisme de ses interventions au sein des sociétés québécoise et canadienne, l'AFEAS a acquis une crédibilité comme interlocutrice auprès des instances décisionnelles et des organismes du milieu. Engagée à faire réduire les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, déjà, en 1968, lors de la Commission Bird sur la situation de la femme, l'AFEAS soutenait que le temps consacré par les femmes auprès des membres de leur famille était un travail non reconnu et les pénalisait.

Depuis les années 1990, conscientes que les inégalités entre les femmes et les hommes ne seront pas résolues tant que la participation spécifique des femmes à la société ne sera pas reconnue, les membres de l'AFEAS ont orienté leur action vers la reconnaissance sociale et économique du travail non rémunéré, dit invisible, effectué principalement par les femmes auprès des enfants et des personnes en perte d'autonomie. Pour ce faire, l'AFEAS s'est investie dans plusieurs dossiers, notamment les conséquences de la conciliation famille et travail, entre autres sur la vie familiale, l'avancement professionnel et le niveau des prestations lors de la retraite, et aussi sur les impacts de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux sur les aidantes.

En dépit de l'égalité de droit entre les femmes et les hommes, nous devons convenir que la pleine égalité de fait reste à atteindre, et ce, dans de multiples sphères de la vie sociale. Je pense que nous ne serions pas ici si cette égalité de fait était acquise. Nous n'aurions probablement pas eu besoin de demander la mise sur pied de ce comité par le Parlement.



Les femmes, bien qu'ayant envahi massivement le milieu du travail rémunéré, n'ont pas vu leurs responsabilités familiales diminuer pour autant. Le partage des tâches dans le couple et la famille, que l'on aurait pu escompter, n'a pas eu lieu. Par ailleurs, autant l'évolution du marché du travail que la transformation du réseau de la santé accentuent la lourdeur des responsabilités, en faisant des femmes des hyper-spécialistes de la gestion du temps et de l'organisation familiale.

Pourtant, bien peu de reconnaissance leur est offerte, et encore moins d'avantages sociaux et économiques. En effet, si la part des femmes à la société est loin d'être négligeable, elle reste, encore aujourd'hui, occultée. Peu reconnues mais combien essentielles aux familles et à la société, les responsabilités et les tâches de mère et d'aidante participent au maintien, encore en 2004, des importantes inégalités qui existent entre les femmes et les hommes.

• (1825)

Dans ces conditions, l'AFEAS demande au gouvernement du Canada, pour les parents: une entente rapide permettant la mise en place du régime québécois d'assurance parentale; un meilleur programme de congés parentaux pour les Canadiennes en dehors du Québec, soit un régime amélioré calqué sur celui du Québec; une prestation universelle pour les femmes et les hommes qui n'auraient pas accès au régime de prestations de base en place lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant.

Pour les aidantes, l'AFEAS demande: une entente permettant la mise en place de prestations québécoises d'aide aux proches, dites de compassion; des prestations de compassion améliorées pour les Canadiennes et les Canadiens hors Québec; et des transferts de fonds adéquats vers le Québec—et aussi les autres provinces, évidemment—pour les services de santé et les services sociaux, dont les services de première ligne et les services de maintien à domicile.

Pour les groupes de femmes, l'AFEAS demande le maintien et l'amélioration des programmes d'aide financière, dont une hausse substantielle des budgets qui leur sont dévolus, entre autres ceux du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada.

Au comité nous demandons une grande vigilance pour arrêter la perte des acquis des femmes.

En terminant, en lien avec la non-reconnaissance du travail non rémunéré des femmes, il faut ajouter la pauvreté et la violence que trop d'entre nous vivons encore aujourd'hui, en 2004, tant au Québec qu'au Canada.

Nous souhaitons participer aux travaux du comité dans l'avenir. Cependant, il faudrait connaître à l'avance l'ordre du jour des travaux et pouvoir déposer des mémoires en français, n'ayant pas les moyens de faire la traduction des documents demandés.

Merci de votre attention.

[Traduction]

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Darlene Bessey, la parole est à vous.

**Mme Darlene Bessey (présidente, YWCA Canada):** Je vous remercie.

Bonsoir. Je m'appelle Darlene Bessey. Je suis présidente du conseil d'administration de YWCA Canada; je vis à Saskatoon en Saskatchewan.

En tant qu'organisation nationale qui représente 37 associations membres d'un bout à l'autre du Canada, YWCA Canada est

reconnaissant d'avoir l'occasion de témoigner devant le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Vous avez probablement déjà entendu parler du YWCA. Peut-être avez-vous utilisé certains des nombreux services que nos membres offrent un peu partout au pays. Cependant, nous considérons que l'on n'est pas vraiment au courant du véritable travail ni de l'envergure du travail que nous effectuons dans ce pays. J'aimerais aborder brièvement cet aspect avant de traiter des quatre points que nous aimerions vous présenter.

En plus d'être une organisation nationale, YWCA Canada est membre de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines qui réunit plus de 25 millions de femmes à l'échelle mondiale. En tant qu'organisation qui offre des services aux femmes et à leurs enfants à des moments critiques de leur vie, YWCA est la plus importante organisation de femmes offrant une multitude de services au Canada, assurant des programmes et des services dans plus de 150 collectivités.

YWCA existe depuis 135 ans et est l'une des plus importantes organisations au Canada qui offre des refuges puisqu'elle compte 45 installations à 24 endroits—nous aimerions que ces installations soient moins nombreuses parce que nous préférierions que l'on ait moins besoin de programmes et services de ce genre—et assure un logement subventionné pour les femmes sans abri et les femmes qui fuient la violence. Nous accueillons plus de 40 000 femmes et enfants chaque année. Nous sommes la deuxième organisation en importance au pays qui offre des services de garderie à 35 000 enfants chaque année. Nous offrons une vaste gamme de services d'emploi, de placement professionnel et de formation en dynamique de la vie à plus de 32 000 femmes et jeunes femmes chaque année.

Notre association se fait aussi le porte-parole politique des femmes et défend leurs droits depuis le début des années 1900, et son action politique se fonde sur l'expérience des femmes pour qui nous travaillons. Les causes que nous défendons s'inspirent des expériences réelles que nous vivons chaque jour sur le terrain dans le cadre de notre travail. Notre objectif principal est d'aider les femmes à atteindre leur plein potentiel, à devenir des participantes à part entière à tous les aspects de la société.

Ce soir, j'aimerais mettre l'accent sur quatre recommandations inspirées par notre investissement à long terme dans les droits et l'égalité des femmes au Canada et par notre expérience de travail avec des millions de Canadiennes tout au long de notre histoire. La semaine prochaine, nous ferons parvenir au comité un mémoire complet qui traitera de ces points de façon plus détaillée.

Voici les quatre aspects qui nous préoccupent particulièrement : d'abord, la nécessité de développer un plan national qui réduira réellement l'incidence de la violence à l'endroit des femmes et des enfants; deuxièmement, l'importance d'initiatives en matière de logements destinés non seulement à atténuer la pauvreté chez les femmes, mais aussi à aider la femme à ne pas retourner auprès d'un conjoint violent parce qu'elle-même et ses enfants n'ont pas d'autre endroit où aller; troisièmement, soutenir les organisations qui revendiquent l'égalité des femmes afin d'appuyer l'égalité à l'intention des femmes et des jeunes filles au Canada; et quatrièmement la nécessité d'établir un programme de garderies de qualité accessibles universellement.

YWCA Canada recommande que le gouvernement fédéral montre la voie pour ce qui est de concevoir un plan national exhaustif qui permettra effectivement de diminuer la violence envers les femmes au Canada, y compris des discussions avec des fournisseurs de services, des décideurs, des instances législatives et les survivantes de violence dans le cadre d'une tribune provinciale-territoriale-fédérale. Nous recommandons que l'on soutienne des travaux de recherche qui permettront aux décideurs de comprendre la complexité de la violence conjugale et d'y donner suite; de soutenir le développement et la mise en oeuvre de modèles de services de refuge qui offrent des services et des programmes continus et efficaces permettant de réduire efficacement la violence conjugale tels que le modèle en train d'être élaboré par YWCA et appuyé par Condition féminine Canada, le ministère de la Justice et le Secrétariat national pour les sans-abri; de prévoir un engagement financier pour les refuges d'urgence, les maisons de seconde étape et les projets de logements permanents destinés aux femmes qui fuient les mauvais traitements; et de prévoir un financement suffisant de l'aide juridique pour les services d'aide au droit familial.

Pour ce qui est d'un plan national en matière de logement, l'absence de logements abordables au Canada est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes retournent auprès d'un conjoint violent et continuent de vivre dans une pauvreté abjecte. Nous recommandons que le gouvernement fédéral mette sur pied un plan national en matière de logement et attribue des ressources pour étendre les initiatives de logement social grâce à des programmes comme le programme de loyer abordable. Il faudra accroître les pressions politiques exercées sur les provinces pour qu'elles respectent l'engagement de fonds de contrepartie énoncé dans l'accord cadre sur le logement abordable.

●(1830)

En ce qui concerne le soutien des organisations qui revendiquent l'égalité des femmes, les organisations de femmes au Canada ont considérablement contribué au développement de l'équité de la politique sociale dans ce pays. Cependant, au cours des 15 dernières années, on a constaté que les questions d'équité étaient nettement moins présentes dans le programme social du Canada. Ce phénomène est directement lié aux importantes compressions budgétaires subies par les groupements de femmes au début des années 90. La situation des femmes au Canada n'a connu aucune amélioration depuis. En fait, la situation des femmes a connu un recul important, comme en témoignent particulièrement la faiblesse de la rémunération des femmes—70 cents pour chaque dollar gagné par les hommes—et l'augmentation des taux de pauvreté chez les femmes et les enfants, ainsi que l'absence persistante de femmes parmi les représentants élus.

Il ne s'agit pas de coïncidences. C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement fédéral d'appuyer les organisations qui revendiquent l'égalité des femmes grâce à un financement durable afin que ces organisations puissent s'acquitter du mandat important qui leur a été confié, à savoir aider les femmes à atteindre une pleine égalité. Et nous demandons que soit rétabli un ministère de premier plan en bonne et due forme à l'intention des femmes, doté de ressources et de fonds réalistes.

En ce qui concerne les garderies, on sait pertinemment que des garderies de qualité universellement accessibles et l'autonomie économique des femmes sont clairement liées. En fonction de 30 années de participation active à faire campagne pour promouvoir les garderies et à assurer des services de garderie, nous recommandons les mesures suivantes : la mise sur pied d'un système durable et financé par l'État permettant d'offrir des services de garderie de

qualité sur lesquels les parents pourront compter et qu'ils pourront se permettre, le gouvernement assurant la majorité du financement directement aux programmes, afin de leur fournir une base de fonctionnement stable—au Québec, par exemple, les parents versent un maximum de 7 \$ par jour et le gouvernement paie le reste; une loi sur les garderies qui garantit des normes et des principes de qualité, d'universalité, d'accessibilité, des programmes de développement et l'inclusion; la responsabilité publique liée à des plans quinquennaux provinciaux et territoriaux qui renferment des objectifs, des délais, des cibles et une façon de mesurer les progrès réels dans l'élaboration de services de garderie en milieu familial et en établissement; et des fonds pour les enfants, afin qu'à l'avenir chaque dollar de l'État soit versé directement à des services—et les services devraient être élargis dans les secteurs à but non lucratif à l'aide d'un plan de transition établi pour les centres commerciaux existants. Et nous souhaitons ajouter que nous respectons le droit du Québec d'élaborer son propre programme.

Comme on l'a indiqué ce soir, nous sommes aussi très heureuses de constater la mise sur pied de votre comité. Nous tenons à vous offrir notre aide et notre appui afin de vous aider à concrétiser vos plans.

Je vous remercie.

●(1835)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Les groupes qui ont comparu ici ce soir ont certainement été très éloquentes.

Selon l'usage en vigueur aux comités, au début de la session nous nous entendons sur l'ordre dans lequel les intervenants prendront la parole et nous allouons un certain temps pour chaque tour de questions. Le temps alloué englobe la question et la réponse. Bien qu'habituellement je sois assez généreuse pour ce qui est du temps, je ne crois pas que je le serai ce soir car nous avons un plus grand nombre de témoins à entendre qu'à l'habitude. Je vais demander à mes collègues de poser des questions aussi brèves que possible et je tâcherai de donner à un aussi grand nombre que possible d'entre vous l'occasion d'y répondre le cas échéant. Je demanderai aussi à mes collègues d'adresser leurs questions aux témoins qu'ils veulent entendre.

Madame Grewal.

**Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je tiens à remercier chacune d'entre vous d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. Vos présentations nous seront certainement très utiles.

Ma question aujourd'hui est la suivante : Par le passé ce comité a demandé à de nombreuses organisations telles que les vôtres de lui indiquer quelles sont les principales questions qui préoccupent les femmes. Pourriez-vous simplement nous indiquer les trois grandes questions qui vous préoccupent et le rôle que notre comité peut jouer à cet égard?

**La présidente:** Je vais procéder dans l'ordre et demander à chacune d'entre vous d'indiquer rapidement vos trois grandes priorités. Je crois que certaines d'entre vous les ont indiquées dans leurs remarques, mais si vous voulez bien simplement résumer les trois grandes priorités.

Je vais commencer par l'autre extrémité cette fois-ci, et Darlene.

**Mme Darlene Bessey:** Je crois certainement que nos trois principales priorités seraient la nécessité d'élaborer un plan national qui réduirait l'incidence de la violence envers les femmes et les enfants; j'insisterai à nouveau sur l'importance des initiatives en matière de logement, et la nécessité de soutenir à long terme les organisations qui revendiquent l'égalité des femmes.

J'espère que quelqu'un d'autre parlera des garderies parce que je ne peux pas en parler. Bien entendu, nous sommes toutes optimistes à propos des progrès qui sont en train d'être réalisés, mais il nous reste encore à en constater les résultats.

**La présidente:** Hélène.

[Français]

**Mme Hélène Cornellier:** Pour l'AFEAS, la première préoccupation est la reconnaissance du travail non rémunéré des femmes au sein de la famille comme mère et comme aidante.

Le deuxième point serait la question de la violence. Nous pensons qu'il est important d'avoir un plan d'action contre la violence. Nous pensons au vote qui aura lieu jeudi. Nous sommes préoccupées par la motion qui sera présentée à la Chambre jeudi contre le registre des armes à feu. Il faut donc poursuivre dans ce sens.

En ce qui concerne le troisième point, j'irai dans le même sens que madame, c'est le maintien des organisations de femmes, pour que nous puissions poursuivre notre travail visant à améliorer les programmes. Il faudrait un budget plus important pour la Condition féminine et pour les différents ministères également.

• (1840)

[Traduction]

**La présidente:** Je vous remercie.

Melanie.

**Mme Melanie Cishecki:** Au nombre des principales préoccupations, j'ajouterais le manque de services de garde et d'accès au logement, y compris pour les femmes qui fuient la violence. Bien entendu, en troisième lieu, je mentionnerai les mécanismes susceptibles de renforcer Condition féminine Canada, dont un financement soutenu et plus généreux accordé aux organisations de femmes.

**La présidente:** Je vous remercie.

Lorraine, la parole est à vous.

**Mme Lorraine Michael:** D'abord, je tiens à souscrire à mon tour à tout ce qui vient d'être dit, et j'aimerais ajouter une réflexion qui ne faisait pas partie de mon exposé. J'ai mentionné le fait qu'il faut établir des liens entre les politiques. Je vais vous donner un exemple qui illustre pourquoi ce besoin est aussi criant pour les femmes.

En raison des modifications apportées au financement de la formation, la situation des femmes a été très difficile ces 10 dernières années. Les changements qu'a connus le ministère du Développement des ressources humaines ont eu de graves conséquences pour les femmes, surtout le fait qu'au lieu d'attribuer des sommes aux établissements d'enseignement pour y réserver des places d'étudiants, on a décidé d'accorder l'argent directement à ces derniers. Dans les programmes professionnels et de technologies, cela a causé des problèmes pour les femmes, du fait que pour le fisc, la subvention de 10 000 \$ était désormais considérée comme un revenu et donc imposable.

À cause de cela, il nous est souvent arrivé de nous adresser à Revenu Canada à propos de ce problème. Personne n'a réfléchi aux conséquences que pourrait avoir pour un étudiant le fait de lui octroyer directement une somme plutôt que de l'accorder à

l'établissement d'enseignement qui l'accueillera. Il faudra donc se pencher là-dessus, et j'en parlerai d'ailleurs dans mon mémoire. Les contradictions entre certaines politiques constituent un véritable et important problème.

**La présidente:** Je vous remercie d'avoir attiré notre attention là-dessus.

Joni, la parole est à vous.

**Mme Joni Simpson:** Je commencerai par la nécessité d'offrir des services adaptés aux besoins précis des femmes, ce qui couvre bon nombre des interventions déjà entendues, comme les services de garde d'enfants, etc. Vient ensuite le soutien financier à accorder aux organisations de femmes puis en dernier lieu, je préconiserai le recours à des analyses comparatives selon les sexes dans l'élaboration de l'ensemble des programmes et politiques de tous les ministères.

Je vous remercie.

**La présidente:** Susan, la parole est à vous.

**Mme Susan Russell:** Je vais simplement appuyer ce qui vient d'être dit. La violence envers les femmes est l'une de nos plus grandes préoccupations. Les femmes doivent pouvoir déambuler dans les rues en toute sécurité et vivre aussi en sécurité à la maison. En second lieu, je mettrais l'accès au logement, et en troisième place, les services de garde. C'est d'une importance tout à fait primordiale, particulièrement pour que les femmes parviennent à l'égalité économique. C'est tout.

**La présidente:** Je vous remercie.

**Mme Susan Russell:** Un dernier point si vous permettez. Nous aimerions que les femmes aient droit à un ministre avec portefeuille et qu'on soutienne au maximum Condition féminine Canada. Nous sommes très reconnaissantes de ce que cet organisme a obtenu pour nous au fil des ans, et à nos yeux, c'est un ministère de la plus haute importance.

**La présidente:** Je vous remercie.

Du Bloc, nous allons maintenant entendre Mme Brunelle.

[Français]

**Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ):** Bonjour, mesdames. Il me fait plaisir de vous rencontrer.

Ce qui me frappe, depuis que nous avons commencé ces audiences au Comité permanent de la condition féminine, ce sont les difficultés qu'ont les femmes en matière de pauvreté, de logement. Souvent on pourrait trouver des solutions en réglant le déséquilibre fiscal. On sait que les besoins sont dans les provinces. Ce sont les provinces qui sont les plus proches des gens, mais l'argent est à Ottawa. Il faut donc, il me semble, régler la question du déséquilibre fiscal et forcer le gouvernement à réinvestir dans le logement social.

Certaines d'entre vous ont mentionné que le gouvernement devait faire preuve de leadership. Pour ce faire, il faut une volonté politique. Je vous conseillerais de continuer vos pressions sur vos élus. C'est la bonne façon de faire.

J'ai une question pour Hélène Cornellier. Vous avez parlé de travail invisible. Comment ce travail pourrait-il être rémunéré?

**Mme Hélène Cornellier:** En fait, il s'agirait d'une reconnaissance économique. On ne parle pas de salaire à l'AFEAS. Il faut être très clair là-dessus. Ce travail est effectué autant par les femmes qui restent à la maison avec leurs enfants, avec des personnes âgées ou avec leurs parents, que par les femmes qui ont un travail rémunéré. Cette situation est dans le lot des femmes depuis assez longtemps.

Ce que nous souhaitons se trouve dans les recommandations que j'ai faites à la fin de ma présentation. Le régime québécois de prestations d'assurance parentale que nous demandons, par exemple, sera déjà un avantage pour les parents, les femmes et même pour les hommes.

• (1845)

**Mme Paule Brunelle:** Donc, il s'agirait d'avoir des budgets suffisants pour rester à la maison.

**Mme Hélène Cornellier:** C'est exact.

Le système actuel de congé de maternité et parental fédéral prévoit des prestations correspondant à 55 p. 100 du salaire. Seulement la moitié des femmes, ou un peu plus, et très peu d'hommes peuvent s'en prévaloir. Ce n'est donc pas adéquat. Alors, nous demandons que le régime fédéral soit indépendant de l'assurance-emploi, et qu'un régime plus familial soit créé.

Au Québec, les prestations d'assurance parentale feront partie de la politique familiale. Nous souhaitons aussi que les prestations de compassion deviennent québécoises, de la même façon, et qu'elles respectent les mêmes barèmes que l'assurance parentale, avec les mêmes définitions.

En ce qui concerne les Canadiennes, à notre avis, elles ont autant droit à un programme intelligent que les Québécoises, qui auront leur programme, puisque le fait d'avoir des enfants, surtout à une époque où la démographie est tellement à la baisse, ne constitue pas un retrait du travail pour cause de chômage, mais bien une contribution sociale. C'est un exemple.

Toutes les mesures de conciliation travail et famille pourraient être organisées et appuyées par le gouvernement du Québec et, pour les autres provinces, par le gouvernement du Canada.

Les garderies sont aussi un moyen d'aider à arriver à cette reconnaissance du droit des femmes de travailler sans être pénalisées. Les garderies à 7 \$ au Québec servent cet objectif.

Il y a plusieurs autres moyens potentiels.

Ce que notre organisation demande pourrait peut-être s'appliquer au Canada, mais les rentes au Canada sont davantage une prestation universelle, ce qui diffère. Au Québec, nous demandons entre autres que des crédits de rente soient versés au régime de rentes des mères qui choisissent de rester à la maison pour élever leurs enfants âgés de zéro à six ans. Elles ne le font pas toujours par choix, d'ailleurs, puisqu'il leur est parfois impossible de rester sur le marché du travail lorsqu'elles ont un, deux ou trois enfants et qu'elles veulent, plutôt que de les envoyer à la garderie, participer un peu plus activement à leur éducation.

Ce sont certaines choses que l'on demande au Québec. Évidemment, cela ne s'applique pas au fédéral, mais il pourrait y avoir un pendant à cela au fédéral pour les femmes qui ont des enfants et qui sont restées à la maison alors qu'elles recevaient des allocations familiales. Il s'agirait d'un supplément à la prestation de retraite, étant donné qu'il s'agit d'un travail social qui, s'il n'était pas fait, entraînerait un problème plus grand encore que celui que nous avons aujourd'hui.

La même chose s'applique aux aidantes. Nos demandes valent aussi pour les personnes qui s'occupent de personnes âgées ou handicapées, qu'il s'agisse du conjoint, d'une soeur, etc.

[Traduction]

**La présidente:** Je vous remercie.

Du côté des libéraux, la parole est à Susan Kadis.

**Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.):** Je vous remercie de votre présence parmi nous ce soir.

J'aimerais vous demander si vous avez observé de nouvelles variables, qui affectent les femmes et qui sont susceptibles d'améliorer leur santé et leur capacité de réussir ou de progresser, ce qui est assez important à notre époque. J'entends parler pourtant de problèmes qui ont malheureusement la vie dure, et qu'on devrait mieux résoudre, ainsi la violence envers les femmes et les services de garde, auxquels on trouvera bientôt, je l'espère, des solutions plus efficaces.

Estimez-vous que certaines tendances actuelles rendent la situation des femmes plus difficile ou auront des conséquences plus graves pour leurs vies?

**La présidente:** Qui veut répondre? Lorraine.

**Mme Lorraine Michael:** Darlene a mentionné le fait que la pauvreté augmente. Elle est donc toujours d'actualité, mais avec quelque chose de nouveau, à savoir qu'elle touche de plus en plus de femmes et d'enfants. C'est pourquoi il faut étudier cette réalité, qui est tributaire de l'emploi et de l'emploi des femmes. Ces changements ne datent pas de cette année, ils ont commencé à se manifester au cours des dix dernières années. C'est peut-être à cela que Susan songeait, aux emplois à temps partiel et à contrat de plus en plus nombreux, et cela, dans des milieux où, auparavant, on trouvait des emplois à plein temps.

Certaines d'entre nous effectuent des recherches là-dessus depuis 10 ou 12 ans, mais je ne pense pas que le secteur public se rende vraiment compte de l'urgence de la situation. Dans les milieux de femmes et dans bon nombre de nos organisations, cela fait longtemps que nous effectuons des recherches là-dessus, mais le problème est encore relativement nouveau, du fait qu'on ne s'en est pas occupé. Pendant ce temps, il continue à y avoir davantage d'emplois temporaires et d'emplois mal rémunérés.

Voilà donc un sujet de préoccupation pressant à mes yeux, et il faut que nous nous en occupions. Nous disposons de statistiques, de renseignements et d'analyses des causes de tout cela. J'espère également qu'on se penchera sur la question pendant la conférence « Beijing plus 10 » mais il faut aussi que nous fassions ce travail dans notre propre pays.

• (1850)

**La présidente:** Je vous remercie.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir là-dessus? Joni, la parole est à vous.

**Mme Joni Simpson:** J'aimerais seulement dire que de plus en plus de femmes doivent créer leur propre emploi. Bon nombre d'entre elles sont des immigrantes, des femmes des minorités visibles, celles qui sont marginalisées entre toutes. Elles se retrouvent ainsi dans des situations très précaires, sans aucun avantage social, en travaillant au noir... Enfin, c'est ce que je dirais de la situation en général.

**La présidente:** Je vous remercie.

Melanie, c'est à vous.

**Mme Melanie Cishecki:** J'ajouterai seulement, compte tenu de notre mandat de suivre la représentation des femmes et des filles dans les médias, que la déréglementation, l'évolution technologique et l'effacement des frontières nationales ont eu pour effet de laisser entrer un plus grand nombre d'émissions d'origine étrangère qui ne sont pas nécessairement conformes à nos politiques et règlements relatifs à la violence envers les femmes et leur présence dans les médias. De plus, la concentration de la propriété des médias signifie que, dans le cas d'une représentation négative de la femme, il y a moins de possibilités d'y échapper. Il y a beaucoup moins de choix et beaucoup moins d'emplois pour les femmes.

**La présidente:** Darlene.

**Mme Darlene Bessey:** J'aimerais seulement ajouter que, selon ce que nous ont rapporté les gens qui travaillent dans les refuges pour femmes, et j'entends ici tous les refuges et non seulement ceux du YWCA, il y a de plus en plus de femmes et d'enfants qui cherchent un refuge pour échapper à la violence. Je crois que le rapport de Statistique Canada de 2002 en fait aussi état.

Nous savons que dans la seule ville de Toronto, faute de places, on refuse l'accès aux femmes qui cherchent refuge au YWCA de Toronto. À Saskatoon, je sais pour ma part que plus de 200 enfants et leurs mères demandent asile au centre d'accueil du YWCA. Bon nombre de ces enfants considèrent d'ailleurs le centre comme leur foyer car ils y vont très souvent.

De telles situations sont de plus en plus répandues dans notre société. Lorsque les refuges ont été ouverts il y a une vingtaine d'années, —et c'est un peu comme avec les banques alimentaires— nous pensions qu'ils disparaîtraient un jour. En fait, on en a besoin plus que jamais.

**La présidente:** Joni, vous avez une brève remarque à faire.

**Mme Joni Simpson:** On assiste aussi à une augmentation des problèmes de santé mentale chez les femmes. D'après moi, cela tient probablement aux pressions excessives de toutes sortes auxquelles les femmes sont soumises, qu'elles soient sociales ou liées à l'emploi, et aussi à la précarité actuelle. Elles s'adressent à nos organisations, souffrant de problèmes multiples, que nous ne sommes pas toujours capables de soulager. Cette plus grande fréquence de problèmes mentaux semble une tendance croissante.

**La présidente:** Je vous remercie.

Madame Crowder.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Madame la présidente, est-ce qu'il y aura vraisemblablement un seul tour de questions?

**La présidente:** Oui.

**Mme Jean Crowder:** Bien, cela dictera les questions que je vais poser.

Je tiens à remercier chacune d'entre vous de vos excellents exposés. Je vous remercie aussi d'être venues à si bref préavis. C'est certainement difficile pour des gens déjà submergés de travail.

J'aimerais maintenant revenir à une remarque de Susan, au sujet de l'accès des gens défavorisés à des soins de qualité. Certaines d'entre vous ont dit vouloir continuer à collaborer avec le comité, à concevoir avec lui le programme à venir. Je crois savoir que nous allons continuer à entendre des témoignages, après quoi nous passerons à l'élaboration d'un plan d'action.

Pouvez-vous nous dire comment vous et les autres groupes collaboreriez avec le comité pour élaborer le plan d'action, le mettre en forme?

• (1855)

**La présidente:** Qui veut intervenir en premier?

**Mme Jean Crowder:** Pardonnez-moi, mais la question n'est pas facile. Toutefois, si vous pouviez être précises, cela nous aiderait à savoir comment il nous faut collaborer.

**La présidente:** Darlene, je vous ai vue lever la main.

**Mme Darlene Bessey:** Si vous nous teniez au courant de vos travaux, nous pourrions exprimer notre avis et contribuer au processus. Je ne sais pas quels mécanismes nous pourrions utiliser, mais je pense qu'une consultation constante est vraiment capitale. Nous serions heureuses de participer à une telle démarche.

J'aimerais attirer votre attention sur le travail que font depuis plusieurs années des bénévoles. Nous sommes tous des organismes de bénévolat. Il existe un accord qui définit les rapports entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole. Il y a deux codes dont le premier porte sur les modalités de financement et le deuxième, sur l'élaboration de politiques. Je vous inviterais à vous en servir pour vous guider dans votre travail car le gouvernement s'est engagé dans le code sur le financement à assurer un financement stable au secteur bénévole.

Nous avons exprimé ce soir notre mécontentement face au peu de progrès accomplis. Le financement par projet est encore la norme, malgré l'accord qui établit certaines balises. Si le gouvernement donnait suite à cet engagement, nous pourrions faire de réels progrès.

**La présidente:** Joni, vous voulez intervenir?

**Mme Joni Simpson:** Je voudrais signaler que les associations de femmes de tous genres ont accumulé une mine de connaissances sur le terrain, et je pense que vous devriez en profiter. Nous avons aussi consulté des milliers de femmes qui nous font part de leurs besoins. J'espère sincèrement que le dialogue va se poursuivre.

Je suis sûre que des gens comme moi participeront très volontiers au processus et seront prêts à assister à vos audiences malgré un préavis assez court, comme nous l'avons fait aujourd'hui. Nous espérons cependant avoir un préavis un peu plus long. Nous sommes heureuses d'être ici ce soir.

**La présidente:** D'autres interventions?

Susan, puis Lorraine.

**Mme Susan Russell:** Mon organisme peut faire appel à 10 000 femmes. Nous sommes prêtes à vous aider volontiers, par exemple en faisant des recherches ou en communiquant avec nos milieux. Nos membres sont des femmes ayant une formation universitaire dans tous les domaines, si bien que nous avons accès à des médecins, à des infirmières, à des enseignantes, et ainsi de suite.

Nous serions heureuses de vous aider à établir des liens avec d'autres milieux, si c'est ce que vous souhaitez.

**La présidente:** Merci.

Lorraine.

**Mme Lorraine Michael:** Je vais répondre de façon indirecte à votre question. Ce qui importe, ce n'est pas seulement les résultats de cette première ronde de consultations que vous effectuez en ce moment—et peut-être que le comité pourra en discuter avec les groupes de femmes—, mais plutôt un mécanisme pour faire en sorte que vos conclusions soient prises en compte par le Parlement. Il faut trouver un moyen de prendre des décisions d'une façon qui suscite moins de mécontentement chez les groupes de femmes.

Par exemple, le rapport du groupe de travail sur l'équité salariale a formulé d'excellentes recommandations, mais aucune suite n'y a été donnée. Quant à nous, nous avons fait beaucoup d'efforts et nous voulons qu'ils portent fruit; nous avons travaillé toute la fin de semaine, nous avons pris l'avion et nous sommes arrivées ici à deux heures du matin pour pouvoir participer à cette réunion. Je ne regrette pas les efforts des quatre derniers jours, mais si nous continuons à assister à de telles audiences sans que cela donne quoi que ce soit, nous en serons évidemment très frustrées.

J'espère avoir répondu à votre question, madame Crowder.

**La présidente:** Melanie a la parole, puis ce sera mon tour.

**Mme Melanie Cishecki:** Je suis d'accord avec tout ce qui s'est dit.

Évaluation-médias est un organisme de recherche qui entretient des relations avec des organismes dans d'autres pays et qui peut faire connaître les pratiques exemplaires dans le domaine des médias; dans nos différents organismes, nous pouvons probablement toutes décrire les pratiques exemplaires. Nous pouvons rejoindre les femmes. Peu importe ce dont vous avez besoin, nous avons les contacts qui pourront vous aider. Nous sommes prêtes à remuer ciel et terre pour vous aider à faire ce qu'il faut faire.

•(1900)

**La présidente:** Merci.

Il reste très peu de temps, mais je vais quand même inviter mes collègues à poser des questions très brèves. Je demanderais à nos témoins de répondre très brièvement aussi.

Nous devons avancer rondement car nous avons un autre groupe de témoins à entendre.

Je vais commencer par ce côté-ci de la table.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Comme ma question n'est pas courte, je ne vais pas la poser.

J'aimerais cependant que le comité formule des suggestions comme celles que Lorraine a mises de l'avant. J'ai trouvé très intéressant ce qu'elle a dit au sujet des répercussions fiscales du fait que l'argent ne sert plus à acheter des places dans les maisons d'enseignement et qu'il est versé directement aux étudiants. Nous devrions être au courant d'une telle situation, mais personne ne nous l'avait signalé. On apprend que les décisions sont prises, mais nous ne connaissons pas leurs détails précis. Vous pourriez envoyer des informations par la poste à notre greffière.

Par ailleurs, Darlene, j'aimerais recevoir un exemplaire de cet accord. Je vous demanderais donc d'en envoyer un à la greffière ou de nous envoyer le lien où nous pourrions le consulter.

**La présidente:** Madame Bonsant.

[Français]

**Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ):** Bonjour. Je suis une nouvelle élue. Je suis en politique parce que je veux changer des choses. Depuis les dix dernières années, le gouvernement en place a coupé les services sociaux. Pendant ce temps, les profits réalisés dans les budgets ont totalisé 66 milliards de dollars.

Vous avez la chance de passer un message. Quel message aimeriez-vous passer ce soir au gouvernement en place, compte tenu des surplus qu'il amasse alors que vos budgets sont réduits partout?

**Mme Hélène Cornellier:** L'AFEAS et le Québec voudraient que la question du déséquilibre fiscal soit réglée. Quand les sous seront rendus là où ils doivent être, ce sera plus facile pour les provinces d'organiser les services sur lesquels la Confédération s'était entendue, à la base, dans le partage des responsabilités.

J'aimerais ajouter un point sur la question précédente. On pense que le comité, dans son plan d'action et même en dehors de son plan d'action, est aussi un lieu de concertation pour les femmes. Nous pensons donc que les femmes députées peuvent se donner des consignes pour que, par exemple lors du vote sur la motion qui sera débattue jeudi, on pense aux femmes. Évidemment, vous devez aussi convaincre les hommes. Je suis très consciente que la majorité des parlementaires ne sont pas des femmes. Nous souhaitons que cette action et cette concertation viennent, entre autres, du comité. Pour nous, c'est peut-être un endroit où on pourra envoyer à l'occasion des notes, des avis sur des sujets à venir, afin de vous demander d'ajuster votre action en conséquence. Sinon, nous serons dispersées et nous devons contacter nous-mêmes tous les députés, hommes et femmes, ce qui impossible au Canada pour des groupes comme le nôtre.

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

À vous, madame Torsney.

**L'hon. Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Tout d'abord, madame Cornellier,

[Français]

J'espère que tout ira bien lors du vote de jeudi soir. C'est dans cette salle que nous avons travaillé jour et nuit pendant plusieurs mois pour étudier la question du contrôle des armes à feu. Or, personne ne parle de toutes les vies qui sont sauvées grâce au contrôle des armes à feu. Travaillez fort.

[Traduction]

J'ai bien une question, mais vous ne pourrez pas y répondre sur-le-champ.

Je pense qu'il faut faire une mise en garde parce qu'on a beaucoup parlé de l'énorme excédent du gouvernement—et, Dieu merci, nous nous demandons quoi faire avec un surplus plutôt que quoi faire avec un déficit. Fort heureusement, nous avons péché par excès de prudence en sous-estimant les revenus et peut-être aussi en surestimant les coûts, parce qu'autrement nous devrions encore faire des réductions budgétaires, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour les femmes partout au Canada. Reconnaissons donc tout d'abord que nous sommes en bonne posture. Il faut comprendre qu'un très petit pourcentage peut entraîner un revirement complet de la situation dans un budget de 180 milliards de dollars. Tous les autres pays du G-7 nous envient d'avoir été en mesure d'investir dans un programme national de prestations fiscales pour enfants, dans des programmes d'aide aux familles et dans le régime de soins de santé. Il faut dire les choses clairement.

Comment devrions-nous procéder pour accorder un financement de base aux organisations? Comment devrions-nous prendre ces décisions? Je crois que vous avez déjà abordé cette question en partie, madame Bessey. Devrions-nous financer le YWCA parce qu'il compte beaucoup de membres? Devrions-nous financer la Fédération canadienne des femmes diplômées d'universités parce que j'en fais partie? Devrions-nous accorder des fonds de recherche à Evaluation- médias? Comment devrions-nous procéder? Si nous décidons de financer les groupes qui existent déjà, ces groupes desservent-ils vraiment tout le monde? Nous savons que la création d'un groupe dans certaines régions du pays favoriserait la cohésion communautaire et sociale, mais il n'existe pas encore de groupe à ces endroits.

Si notre comité recommandait de rétablir le financement de base, les ministres nous demanderaient combien cela va coûter et comment l'argent sera distribué. Les témoins que nous avons entendues ce matin étaient en faveur d'une consultation nationale. J'ai répondu qu'à mon avis, personne au gouvernement ne voudrait organiser de telles consultations parce que cela va coûter très cher. Dans ces conditions, il appartient peut-être aux organismes qui souhaitent ce financement de base de définir le processus et de nous dire comment l'améliorer, parce que je me rappelle qu'il y a eu certaines critiques au sujet des groupes qui avaient obtenu un tel financement lorsqu'il existait. Je suis très bien disposée envers les groupes dans ma circonscription et partout au pays qui consacrent énormément de temps et d'argent à écrire des propositions et à les soumettre.

Je ne sais pas si vous pouvez répondre rapidement à ma question, mais nous devons absolument connaître votre point de vue sur la structure d'un tel financement.

• (1905)

**La présidente:** Je ne sais pas s'il y a une réponse rapide, mais nous avons peu de temps. Si vous ne pouvez pas répondre ce soir, veuillez envoyer vos idées à notre greffière.

Melanie.

**Mme Melanie Cishecki:** Très brièvement, je dirais qu'il y aura sans aucun doute des discussions difficiles entre les groupes de femmes et les gouvernements. Dans un premier temps, nous devons parler; que ce soit ici ou ailleurs, nous devons discuter de ces questions. C'est tout ce que je peux dire.

**La présidente:** D'autres interventions? À vous, Darlene.

**Mme Darlene Bessey:** J'ajouterais que les associations bénévoles collaborent beaucoup plus entre elles depuis quelques années. C'est l'une des retombées de l'initiative du secteur bénévole. Plusieurs organismes collaborent et travaillent ensemble. Ils vont toujours rivaliser dans une certaine mesure pour les subventions, mais il y a

néanmoins plus de collaboration et de réseautage parce que nous voulons travailler ensemble. Toutes les associations qui souhaitent l'égalité pour les femmes forment une coalition devant vous.

L'accord proposé établit ce type de balises. Il reconnaît les priorités du gouvernement. Or, le gouvernement définit ses priorités après avoir consulté des groupes comme les nôtres. Il faut donc faire le lien entre les objectifs que le gouvernement souhaite atteindre au Canada et la façon dont les groupes et organismes peuvent l'aider à le faire.

**La présidente:** Merci.

Madame Guergis, vous avez une question?

**Mme Helena Guergis (Simcoe—Grey, PCC):** Merci beaucoup, mesdames, d'être venues ce soir.

Contrairement à ma collègue d'en face, je ne suis pas en faveur du registre des armes à feu.

Ma question s'adresse à tous nos témoins. Je voudrais sincèrement comprendre comment on peut faire le lien entre le fait qu'une arme à feu soit inscrite au registre et la protection des femmes. J'ai une certaine expérience comme intervenante dans le domaine de la prévention de la violence contre les femmes. Je ne vois pas le rapport et j'aimerais que vous me l'expliquiez. Je vous serais reconnaissante de m'envoyer vos réponses à une date ultérieure et je vous assure que je vais les lire parce que je veux comprendre votre position à cet égard.

Comment le fait qu'une arme à feu soit enregistrée empêche-t-il quelqu'un de s'en servir? Voilà une des questions que je me pose. J'espère que vous pouvez éclairer ma lanterne, parce que je ne vois pas ce que les milliards de dollars consacrés au registre des armes à feu... Au lieu de dépenser cet argent pour dresser la liste des armes à feu, je préférerais vous le donner à vous pour vous permettre de poursuivre votre bon travail.

**La présidente:** Qui veut répondre rapidement à cette intervention?

Susan Russell.

**Mme Susan Russell:** J'estime qu'une femme a le droit de savoir s'il y a une arme à feu dans sa maison. Je crois qu'il est irresponsable de ne pas enregistrer les armes à feu. Je sais que les femmes risquent davantage d'être tuées par une arme à feu dans leur maison que par toute autre méthode. À mon avis, il y a un lien direct entre l'inscription des armes à feu et la violence contre les femmes. À mes yeux, il s'agit fondamentalement d'une question de violence contre les femmes. Je ne vois pas quel autre problème ces armes pourraient causer, si ce n'est les accidents commis par des propriétaires d'armes à feu irresponsables. Je suis persuadée que si on doit enregistrer un fusil, on l'utilisera de façon plus responsable que s'il suffit d'aller au magasin s'en acheter un pour l'utiliser. Il y a beaucoup plus de décès aux États-Unis qu'au Canada.

• (1910)

**La présidente:** Quelqu'un d'autre veut répondre brièvement?

[Français]

**Mme Hélène Cornellier:** Hier, c'était le quinzième anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal. Je pense que vous en êtes toutes conscientes. C'était également la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence à l'égard des femmes. La Coalition pour le contrôle des armes à feu est née à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal, et ce n'est pas sans raison. Depuis 15 ans, on a noté que le nombre de décès de femmes attribuables à la violence conjugale ou familiale et reliés aux armes à feu a diminué, et ce, en raison de l'enregistrement des armes. Cela ne règle probablement pas tout. Effectivement, ceux qui ont une arme inscrite au registre peuvent s'en servir. Cependant, certaines personnes ne voudront pas avoir une arme à feu qu'elles devront inscrire au registre et n'iront pas acheter une arme au marché noir. Cela évite donc l'utilisation de certaines armes dans les maisons, dans les familles.

Si le registre a coûté et coûte encore aussi cher, s'il y a eu une mauvaise organisation de ce programme, une mauvaise utilisation des fonds—je ne suis pas à même d'en juger, mais c'est ce qu'on entend—, il faut corriger cela, mais on ne doit pas mettre fin au registre. C'est notre position, au Québec.

[Traduction]

**Mme Helena Guergis:** Oui, très rapidement. Je veux dire clairement que je suis en faveur du contrôle des armes à feu. J'appuie toutes les mesures de sécurité relatives aux armes à feu. J'ai ma propre Autorisation d'acquisition d'arme à feu. Ma question portait simplement sur le registre proprement dit.

Merci.

**La présidente:** Merci.

Je vous remercie toutes d'être venues, particulièrement à quelques jours d'avis. Les membres du comité vous ont invitées à leur faire part régulièrement de vos commentaires, critiques ou suggestions. Vous pouvez communiquer avec nous par l'entremise de la greffière, Bonnie Charron, qui nous transmettra vos communications. J'espère avoir l'occasion de discuter avec vous dans un cadre moins formel.

Merci encore une fois d'être venues ce soir.

Nous allons suspendre nos travaux pour 10 minutes afin de vous permettre de faire une pause. Nous aurons quelques minutes de retard sur l'horaire prévu, puis nous entendrons le prochain groupe de témoins.

Merci.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1925)

**La présidente:** Nous reprenons nos travaux.

Je veux tout d'abord remercier nos témoins. La plupart d'entre vous étiez dans la salle quand nous avons entendu le premier groupe de témoins, si bien que vous savez maintenant comment le comité fonctionne.

On me dit que Mme Maryann Bird, qui nous a déjà fait parvenir un mémoire, est absente. Elle arrivera peut-être plus tard. J'imagine que la circulation, les conditions météorologiques, ou les deux, l'auront retardée.

Nous allons entendre les témoins dans l'ordre où ils figurent sur l'ordre de jour.

Darla Campbell, voulez-vous commencer?

**Mme Darla Campbell (présidente, La Fédération Canadienne des Clubs des Femmes de Carrières Commerciales et Professionnelles):** Merci, madame la présidente, ainsi que les autres membres du comité, les panélistes et les invités.

Je m'appelle Darla Campbell et je suis présidente de la Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles. Nous sommes des femmes qui travaillent pour aider les femmes au travail.

La Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles poursuit le but de l'égalité. Nous cherchons à améliorer la condition des femmes tant sur le plan économique, social et politique que sur le plan du travail, au Canada et partout dans le monde. Nous sommes heureuses d'avoir cette occasion de prendre la parole devant le comité permanent au sujet des femmes et du travail. Je terminerai mon exposé en faisant cinq recommandations à votre comité.

Il est incroyable que l'égalité entre les sexes soit encore un problème au Canada au XXI<sup>e</sup> siècle. Cependant, les femmes ne sont pas représentées en proportion de leur population dans notre Parlement, ni dans la vie politique à d'autres paliers au Canada et dans plusieurs autres pays du monde. Les femmes sont pratiquement absentes des tables de décision dans les entreprises, les industries et la fonction publique. Dans leur milieu de travail, les femmes font toujours face à la discrimination, au harcèlement, à l'inégalité salariale, à l'exploitation et aux obstacles à plusieurs professions et métiers. Les événements tragiques de Polytechnique, dont c'était l'anniversaire hier, nous ont rappelé que la violence contre les femmes continue et s'aggrave, qu'il s'agisse de femmes violentées ou assassinées par leur conjoint, des assassinats de femmes commis au nom de l'honneur, des crimes de guerre, des viols ou de l'esclavage sexuel.

Il suffirait de dire que comme les femmes constituent au moins 50 p. 100 de la population, elles devraient avoir droit à une plus grosse part du gâteau, être davantage représentées aux instances décisionnelles et avoir une meilleure qualité de vie. Mais en fait, le problème est plus vaste. La discrimination systémique et constante empêche les femmes de contribuer à leur juste mesure pour bâtir une société meilleure et plus sûre.

Notre organisme a organisé un atelier sur le thème « Les femmes et le leadership au XXI<sup>e</sup> siècle ». Pendant les recherches préparatoires, nous avons cerné plusieurs raisons importantes de promouvoir un nouveau style de leadership reposant sur les principes féminins, que nous avons appelé « leadership d'inclusion ». Ce style de leadership peut être pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes. Dans son ouvrage intitulé *Building a Win-Win World: Life Beyond Economic Warfare*, paru en 1996, Helen Henderson a fait état de plusieurs études majeures réalisées au cours des 10 dernières années, dont l'une portait sur 89 nations; ces études ont révélé une corrélation entre l'égalité des sexes et la qualité de vie de tous les membres de la société.

Une autre chercheuse, Sally Helgesen, auteure de *The Female Advantage: Women's ways of leadership*, affirme que les principes féminins sont de plus en plus présents dans le domaine public parce que nous ne pouvons plus nous permettre de les confiner à la sphère domestique, ni permettre à une culture obsédée par des valeurs guerrières de contrôler le destin de l'humanité, si nous voulons survivre.

Ce sont là des messages percutants.



En tant qu'organisation, notre fédération favorise l'éducation des femmes et leur accès au pouvoir au Canada et partout dans le monde grâce à des programmes de promotion des droits des femmes, de leadership, de réseautage, de perfectionnement personnel et de coopération. Nous croyons qu'éduquer les femmes et leur confier plus de pouvoirs est la façon la plus simple, directe et efficace de remédier aux graves problèmes qui existent au Canada et ailleurs dans le monde.

On pourrait ainsi s'attaquer aux problèmes de la surpopulation et de la pauvreté des enfants, car plus les femmes sont instruites et capables de subvenir à leurs propres besoins, moins elles ont d'enfants et mieux elles peuvent s'en occuper.

En ce qui concerne le sida, il fait de plus en plus de victimes chez les femmes et les enfants; si les femmes sont mieux renseignées et moins dépendantes économiquement des hommes, elles seront plus en mesure de se protéger elles-mêmes et leurs enfants, particulièrement leurs filles.

En ce qui concerne la guerre au terrorisme, les femmes et particulièrement celles qui ont des enfants sont plus susceptibles de préconiser la conciliation plutôt que les représailles et de chercher des solutions pacifiques aux conflits, axées sur la collaboration.

Notre association compte près de 1 000 membres dans 50 collectivités du Canada. Elle fait partie d'une fédération internationale active dans plus d'une centaine de pays. Nous travaillons dans le cadre de comités de l'ONU et sur différents projets avec des partenaires d'autres organisations. Nous préconisons l'éducation et l'accès des femmes partout dans le monde aux outils du pouvoir.

• (1930)

Les questions dont s'occupe la Fédération ne touchent pas seulement les femmes; elles concernent l'ensemble de notre société qui évolue vers une plus grande égalité. Nous avons une grande contribution à apporter afin de bâtir l'avenir du Canada ensemble.

J'ai cinq recommandations à formuler, si j'ai encore le temps. Je vais les présenter brièvement.

La première a trait au groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures. À la lumière des recherches effectuées en 2003, ce groupe de travail a formulé 77 recommandations pour améliorer les perspectives pour les femmes entrepreneures. Nous appuyons toutes ces recommandations. Si nous devions cependant en retenir une, ce serait la création d'un bureau de femmes propriétaires d'entreprises, c'est-à-dire la recommandation 1.01.

Notre deuxième recommandation a trait au programme national de garderies. Cette question revêt une grande importance aux yeux de nos membres, qui sont des femmes sur le marché du travail. Nous préconisons des améliorations dans ce domaine depuis le début des années 90. Ainsi, le groupe de travail sur les femmes entrepreneures a recommandé que l'on augmente le montant qu'on peut déduire pour les frais de garde d'enfants afin qu'il corresponde au coût intégral de ces services. En ce moment, il y a une limite maximale et nous nous demandons pourquoi. Pourquoi ne pourrait-on pas déduire le montant total? Nous appuyons les initiatives relatives aux services de garde, de même que l'établissement d'un programme national de garderies au Canada.

Dans notre troisième recommandation, nous préconisons une approche fondée sur l'inclusion. Dans l'esprit d'un style de leadership qui favorise l'inclusion, nous demandons à votre comité de promouvoir des processus de consultation des organisations et des femmes, ce qui pourra servir de modèle aux autres comités. Nous

vous invitons à prêcher par l'exemple. Ainsi, la voix des femmes sera entendue et prise en compte dans l'élaboration des politiques et des pratiques.

Quatrièmement, il faut favoriser l'esprit de collaboration. Nous pressons votre comité de coopérer avec d'autres comités permanents et des ministères pour améliorer l'égalité des chances pour les femmes. Nous ne voulons pas que l'on marginalise les dossiers qui intéressent les femmes. Nous voulons qu'ils soient intégrés à l'ensemble des dossiers, parce qu'ils touchent tout le monde.

Notre cinquième recommandation a trait au maintien des acquis. Nous demandons à votre comité de surveiller l'égalité des droits des femmes et de prendre les mesures pour éviter tout recul advenant l'émergence d'autres priorités. L'égalité des droits des femmes n'est pas une option qu'on peut se contenter de promouvoir lorsque c'est rentable ou lorsque l'environnement fiscal le permet. En fait, on peut faire valoir à l'aide d'arguments convaincants que, lorsque les femmes sont rémunérées de façon équitable, cela entraîne des retombées économiques positives pour toute la société.

Merci.

• (1935)

**La présidente:** Merci, Darla Campbell.

Je rappelle aux membres du comité et aux témoins que la séance est télévisée.

Nous entendrons maintenant Mme Lorraine Leslie, fondatrice de la revue *Women With Vision*.

**Mme Lorraine Leslie (fondatrice / éditrice, *Women with Vision Magazine*):** Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du comité de la condition féminine, chers collègues, bonsoir. Je m'appelle Lorraine Leslie et je suis la fondatrice et éditrice du magazine *Women with Vision*. Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole ce soir.

J'étais sur la colline du Parlement il y a 404 jours, à un moment qui a marqué notre histoire. Je faisais partie d'un groupe de 400 femmes qui étaient venues à Ottawa à leurs frais pour représenter les femmes entrepreneures de toutes les régions du Canada et pour prendre connaissance du contenu du rapport et des recommandations du comité du groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures.

Mon entreprise, *Women with Vision*, publie un magazine trimestriel et organise des dîners de réseautage dans diverses villes du centre de l'Ontario et du triangle géorgien.

Le bulletin d'une page, en noir et blanc que j'ai créé en 1999 en guise de complément au premier dîner de réseautage a connu une croissance fulgurante. Je suis fière de dire aujourd'hui que *Women with Vision* est maintenant un magazine lustré de 88 pages comptant 29 chroniqueuses et un lectorat de plus de 20 000 personnes. Voici l'énoncé de mission de *Women with Vision* : « Votre vision est ma mission et ma mission est votre vision ».

Le mandat de *Women with Vision* est de présenter des événements de réseautage dans un magazine de sensibilisation, de promotion et d'inspiration des femmes en affaires et dans leur quotidien. Comment ce rêve s'est-il réalisé? En 1996, j'étais l'une des 52 agentes de police du Grand Toronto. J'ai mis au défi le conseil des commissaires et la Ville de Toronto de changer une règle désuète qui prévoyait que les employés du service de police, des hôpitaux, des conseils scolaires et des institutions financières ne pouvaient s'épouser. Cette règle faisait en sorte que ces organisations n'avaient pas à verser une double rémunération à une seule famille.

En 1968, cette règle a été modifiée et j'ai été la première agente de police à épouser un policier au Canada. Depuis, bien des portes se sont ouvertes pour des milliers de gens. En 1970, j'ai quitté la police pour élever l'aîné de mes trois fils. Mon mari a lui aussi, plus tard, quitté le service de police et son nouvel emploi nous a amenés à St. Johns, Terre-Neuve.

De 1980 à 1984, je suis devenue une professionnelle de la condition physique, j'ai personnellement loué 32 emplacements de centres de condition physique dans les provinces maritimes, j'ai formé 24 instructeurs et donné des cours à plus de 6 000 élèves. J'ai animé une émission à la station de câblodistribution et écrit de nombreuses chroniques pour les journaux. J'ai ainsi acquis des aptitudes dans la vente et la mise en marché.

Juste avant notre retour en Ontario, mon mari a été impliqué dans un accident de la route quasi mortel. Au fil du temps, nous nous sommes éloignés l'un de l'autre. En 1988, j'ai fui mon mariage pour des raisons de sécurité personnelle. Comme bien d'autres femmes l'ont découvert, j'ai constaté qu'il y avait peu de refuges, de soutien ou d'argent qui m'étaient offerts. Avec seulement 152 \$ en poche et les vêtements que je portais, j'ai entrepris de refaire ma vie. J'ai dû réapprendre à croire en moi-même.

Quand j'ai quitté mon mari, il n'y avait pas de programme de formation gouvernemental auquel j'aurais pu participer. Les prêts aux petites entreprises n'étaient pas accordés aux femmes entrepreneures qui vivaient dans leur voiture et n'avaient pas de moyen de subsistance. À toutes les entrevues auxquelles je suis allée, on me disait que j'étais surqualifiée.

Il m'a fallu 10 ans pour rebâtir mon entreprise de conditionnement physique en organisant des programmes internes de conditionnement physique dans plusieurs grandes entreprises en Ontario et pour trois grands conseils scolaires. Encore une fois, il n'y avait pas de programme de financement gouvernemental pour ma petite entreprise ni de prestations sociales.

En 1992, à 46 ans, je suis retournée aux études à temps partiel au collège Sheridan à Oakville, où j'ai suivi un programme de trois ans en gérontologie. J'ai terminé le programme en 18 mois et obtenu mon diplôme avec distinction. Toutefois, quand il m'a fallu travailler auprès des personnes âgées quotidiennement, je ne me suis pas sentie à l'aise.

Quand je me suis installée à Collingwood, en 1994, j'ai suivi un cours au Enterprise Centre, qui était financé par la Economic Development Corporation, laquelle est elle-même financée par Industrie Canada. Encore une fois, j'ai envoyé 150 curriculum vitae aux villes de la région et j'ai reçu la même réponse qu'auparavant : j'étais surqualifiée.

Déjà, à cette époque, le gouvernement du Canada n'accordait plus de bourses aux petites entreprises. En 1998, ma situation financière étant devenue précaire par suite de l'échec d'une deuxième union de fait, j'ai vite compris qu'il me fallait créer une autre petite entreprise et en faire un succès.

Le destin a voulu que je trouve un emploi dans une agence de voyages à Collingwood. J'ai capitalisé sur mes aptitudes en création, en vente et en mise en marché.

• (1940)

J'ai été engagée à contrat pour assurer la sensibilisation et j'ai créé un événement appelé le Collingwood Women's Show, le salon des femmes de Collingwood, qui a mené à la raison qui m'amène ici aujourd'hui, *Women with Vision*.

Cinq années se sont écoulées depuis. À la première conférence, il y avait huit conférencières et 182 participantes. Une semaine plus tard, j'ai appelé 18 femmes de la localité et nous avons ensemble participé à un déjeuner de réseautage. J'ai ensuite créé le bulletin d'une page dont 50 exemplaires ont été distribués au déjeuner suivant.

Ainsi, ma vie a progressé et, pour la première fois en bien des années, je me sentais à ma place. Les déjeuners de réseautage *Women with Vision* ont pris de l'essor en Ontario. Puis, par suite du 11 septembre 2001, bon nombre d'agences de voyages ont dû réduire leur effectif et, comme des milliers d'autres, j'ai perdu mon emploi puisque j'avais été la dernière employée recrutée. Les emplois étaient rares dans cette petite ville de 16 000 habitants. Il est vite devenu évident que, encore une fois, j'étais surqualifiée pour la plupart des postes. Tout ce que j'avais, c'était ce bulletin d'une page.

J'ai commencé à faire de l'entretien ménager pour gagner ma vie, et je le fais encore. Je vends de la publicité, je fais des entrevues et je rédige des articles pour mon magazine. Tout ce que j'ai appris dans la création de *Women with Vision* a été réinvesti dans ce magazine pour en faire ce qu'il est aujourd'hui. Je ne peux compter sur aucune économie ni régime de pension. À 58 ans, je continue de me créer de nouveaux rôles.

Après avoir lu le rapport d'octobre 2003 et les recommandations du groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures, j'ai discuté avec des femmes de 35 à 65 ans qui avaient quitté leur mari, qui avaient élevé seules leurs enfants ou les avaient quittés, comme j'ai dû le faire, et j'ai vite constaté qu'il est toujours très difficile de retourner sur le marché du travail. Les mères seules dont les enfants sont adolescents et dont les compétences ne sont plus à jour sont dans une impasse. Des femmes très instruites constatent souvent, par suite de circonstances malheureuses, que leurs aptitudes professionnelles ne sont plus recherchées aujourd'hui. Travailler à temps partiel au salaire minimum ne suffit pas. Voilà pourquoi, notamment, tant de femmes touchent de l'aide sociale.

Pour ma part, j'ai fait l'impossible pour éviter l'aide sociale et la faillite et pour avoir une vie professionnelle et personnelle respectable. Pour obtenir un prêt de la banque, il faut une marge de crédit impeccable, ce qui n'est pas le cas de la plupart des entrepreneurs, hommes ou femmes. Que font-ils alors? Ils cherchent des appuis auprès de particuliers, mais il faut quand même du capital pour dresser un plan d'affaires. Il faut du temps et de l'argent. Cela devient un cercle vicieux.

En terminant, en 2005, je compte continuer à faire de l'entretien ménager tout en publiant *Women with Vision* dans l'espoir que le magazine devienne un jour une publication bilingue et reconnu à l'échelle nationale. Je fais tout cela avec 1 600 \$ par mois, sans partenaire, sans pension alimentaire ni soutien du gouvernement.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invitée.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je souhaite maintenant la bienvenue à Mme Matsui, qui représente la Coalition canadienne des femmes en sciences, ingénierie, métiers et technologie.

**Mme Hiromi Matsui (Ancienne présidente, Vice-présidente, groupe de travail des femmes en sciences, ingénierie, métiers et technologie, Coalition canadienne des femmes en sciences, ingénierie, métiers et technologie):** Merci. C'est formidable de voir les micros s'allumer tout seuls. La technologie, je suis pour.

**La présidente:** Nous le faisons simplement pour vous.

**Mme Hiromi Matsui:** Bonsoir, mesdames et messieurs. Au nom de la Coalition canadienne des femmes en science, ingénierie, métiers et technologie, je suis heureuse de pouvoir m'adresser au Comité permanent de la condition féminine.

Je m'appelle Hiromi Matsui, je suis présidente sortante de la Coalition. Ma collègue Lorraine Michael et moi coprésidons le groupe de travail des femmes en SGMT. Il se trouve que j'habite en Colombie-Britannique et que Lorraine habite à Terre-Neuve. Cela symbolise notre présence, par l'entremise de nos membres, d'un océan à l'autre, de la Colombie-Britannique et du Yukon jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous nous intéressons aux femmes en science et technologie au Canada et à l'importance de la diversité dans cette communauté.

La Coalition canadienne des femmes en science, ingénierie, métiers et technologie est un réseau pancanadien de 24 groupes se trouvant au sein des gouvernements, des entreprises, des industries, des organisations professionnelles, des universités et des ONG. Notre mandat est d'exercer une influence sur la politique et d'accroître la participation, la rétention et le leadership des femmes en SGMT—les sciences, le génie, les métiers et la technologie. Nous faisons la promotion de la diversité dans les sciences et la technologie au Canada.

Les femmes canadiennes en SGMT constituent une ressource qui pourrait contribuer à la croissance de l'économie canadienne. C'est une ressource qui est actuellement sous-utilisée. Nous vous demandons de nous aider à rendre notre main-d'oeuvre plus productive en y encourageant une diversité accrue. Les organisations membres de notre coalition sont actives dans la diffusion d'information et la promotion des sciences. Nous tenons des ateliers pour sensibiliser les femmes aux carrières en SGMT et les encourager à s'y lancer. Nous comptons des membres dans toutes les régions du pays, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador. Nos membres représentent toute une gamme de secteurs, d'organisations comme Women Building Futures, qui forment des femmes aux métiers en Alberta, jusqu'à des organisations professionnelles comme le Conseil canadien des ingénieurs, qui se trouve ici, à Ottawa.

En Colombie-Britannique, un groupe membre de notre coalition, la Société des Canadiennes en science et en technologie, a conçu un programme unique qui s'appelle « L'immigration des femmes en science » C'est un programme qui aide et appuie les immigrantes en science, les professionnelles qui, à leur arrivée au Canada, doivent relever le défi que représente leur entrée dans la main-d'oeuvre active. La coalition vient de terminer la première étape du projet des femmes en SGMT dans le cadre duquel nous avons tenu des consultations régionales un peu partout au pays pour documenter les préoccupations des femmes et les enjeux relatifs aux femmes en SGMT. Nous avons établi des réseaux et des collaborations avec des organisations de la base, avec divers groupes, dont des groupes de femmes et des organisations professionnelles.

Notre coalition est bien située pour examiner les raisons complexes et variées qui expliquent la faible représentation des femmes dans les sciences, le génie, les métiers et la technologie, particulièrement dans les métiers—par exemple, elles ne représentent que 3,2 p. 100 de la main-d'oeuvre du secteur du bâtiment. Ça signifie que bien des jeunes femmes choisissent de ne pas suivre de formation en technique du bâtiment ou dans un autre métier qui pourrait leur offrir un excellent emploi. Elles optent plutôt pour une voie qui les mènera à une carrière mal rémunérée dans le secteur des services. Les femmes en SGMT sont une ressource nationale importante dont le potentiel est sous-utilisé.

L'innovation et la recherche scientifiques sont essentielles à l'avenir du Canada. Notre coalition appuie la mise en oeuvre du plan d'action du groupe de travail sur les femmes en science et technologie au gouvernement fédéral. Nous recommandons qu'on appuie davantage les femmes entrepreneures en SGMT. Nous demandons un recours accru à l'analyse comparative entre les sexes dans les groupes professionnels.

Au gouvernement fédéral, aucune femme ne dirige un ministère lié au SGMT. Il n'y a qu'une seule femme sous-ministre dans tous ces ministères. L'absence de femmes dans bon nombre d'organismes consultatifs en recherche et en sciences montre bien de nos valeurs. On a déjà fait certains progrès, mais la situation stagne et il faut un nouveau leadership et de nouvelles mesures. Notre coalition recommande qu'un nouvel organisme—que ce soit un conseil ou autre chose—soit créé au niveau national pour promouvoir de nouvelles mesures et politiques qui permettront aux femmes en SGMT de contribuer pleinement à notre économie. Cela pourrait se faire en collaboration avec l'industrie, le gouvernement, les établissements d'enseignement et la société civile. Nous vous demandons de contribuer à établir des liens avec vos circonscriptions au moment où nous commençons la deuxième étape de notre étude financée par Condition féminine Canada.

● (1945)

Cet organisme dispenserait des conseils à divers groupes tels que les décideurs du gouvernement et les membres des conseils sectoriels. Cet organe national pourrait déposer des rapports à partir des données canadiennes sur les avantages commerciaux de la diversité et disséminer les constatations des études fondées sur les pratiques exemplaires. Il y a beaucoup de rapports, mais il faut les faire connaître, faire connaître les avantages de la diversité. Il faut manifester plus de sensibilisation aux avantages de la diversité dans les organisations canadiennes de sciences et de technologie. Les efforts du Canada en vue de renforcer son économie sont freinés par un manque d'employés hautement qualifiés. Le Canada dispose de femmes formées en SGMT qui peuvent contribuer à rendre le Canada plus compétitif.

Nous recommandons deuxièmement que le gouvernement fédéral prévoie des fonds pour accroître l'accès des femmes à la formation en SGMT, pour permettre leur formation et leur réinsertion sur le marché du travail. Le Canada profiterait grandement d'un nouveau bassin de chefs de file en SGMT. La diversité accrue du milieu de travail s'accompagnerait d'une productivité accrue. Nous serions en mesure de trouver davantage de solutions novatrices. Comme nous l'ont dit Ursula Franklin et Margaret-Ann Armour, les femmes pose d'autres genres de questions. Nous savons aussi que les femmes apprennent différemment. Les femmes apportent des qualités différentes. Si le Canada se dote d'une collectivité plus diversifiées en sciences et technologie, notre pays n'en sera que plus fort.

Voici notre troisième recommandation : Que le gouvernement fédéral entreprenne et renforce des initiatives en vue d'accroître la participation et la contribution des femmes à la recherche scientifique et à l'innovation.

Lorraine et moi serons heureuses de répondre à vos questions.

Merci de nous avoir invitées et merci de siéger à cette heure tardive; nous savons que vos journées sont longues et bien remplies. Nous vous en savons gré.

● (1950)

**La présidente:** Merci à vous d'être venue si tard.

Pirjo Friedman, vous êtes la bienvenue. Vous avez la parole.

**Dr Pirjo Friedman (présidente, Women Entrepreneurs of Canada):** Merci, madame la présidente et bonsoir à vous tous.

Au nom de WEC, Women Entrepreneurs of Canada, je vous remercie de l'invitation. Je dois toutefois vous présenter mes excuses. Je n'ai appris qu'hier que je devais témoigner aujourd'hui et j'ai eu très peu de temps pour me préparer. Mais il était important de venir et je suis venue.

WEC est une organisation à but non lucratif fondée en 1992. Notre mission est d'être le chef de file en matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Les membres de WEC accordent une grande valeur à l'entrepreneuriat comme choix de carrière pour les femmes et l'appuient activement. Nos membres doivent être en affaires depuis au moins un an et avoir investi de leur propre capital.

Notre organisation est une organisation nationale membre de l'association mondiale, Femmes chefs d'entreprises mondiales, fondée il y a 52 ans en France et qui compte 60 000 membres environ dans 40 pays. Nous sommes aussi affiliées à NAWBO, la National Association of Women Business Owners, aux États-Unis.

Je suis la présidente. Je suis dentiste et j'ai mon propre cabinet.

Nous voulons aborder les questions du financement, de la recherche statistique, des garderies et du congé de maternité.

En ce qui concerne le financement, lors d'un congrès de FCEM en Écosse il y a environ deux mois, j'ai vu un rapport d'étude commandé par certaines organisations et présenté par la Bank of Scotland indiquant que les femmes ont tendance à sous-capitaliser leur entreprise au démarrage, qu'elles n'aiment pas le financement par emprunt, qu'elles ont une plus grande aversion au risque que leurs homologues masculins et qu'elles ont recours à une plus grande proportion de leurs épargnes personnelles pour financer leur entreprise autant au démarrage que pendant sa croissance. Elles se fient moins que les hommes à leurs propres connaissances et compréhension des services et produits financiers.

D'après mon expérience, c'est aussi vrai au Canada. Le financement est crucial pour toute entreprise commerciale et la gestion des finances, surtout, est d'une importance critique dans les petites entreprises, que ce soit au départ ou pendant la croissance. Tous les entrepreneurs ont du mal à avoir suffisamment de liquidités.

Nous comptons parmi nos membres des femmes propriétaires d'une petite entreprise connaissant des problèmes de liquidités et dont les prêteurs estiment qu'elles représentent un risque trop élevé. Elles n'ont pas suffisamment d'antécédents en matière de crédit, surtout s'il s'agit d'immigrantes, et elles ne peuvent prouver qu'elles ont un revenu régulier. Dans le secteur des soins de santé, par exemple, il n'y a pas encore de clientèle fiable, de capitaux propres, de garanties, de garants et les cotes de crédit ne sont peut-être pas parfaites.

Women Entrepreneurs of Canada recommande la création de microprêts garantis par le gouvernement, un peu comme les prêts aux étudiants, et de l'aide pour la croissance et le développement d'organisations de crédit communautaires.

Les problèmes financiers entraînent des problèmes de santé. C'est parce qu'elles connaissent des difficultés financières que les femmes souffrent d'insomnie et de stress.

En matière de recherche, les entreprises dirigées par des femmes et appartenant à des femmes représentent une force croissante dans l'économie canadienne. Il y a des statistiques, mais elles ne sont pas suffisantes et ne sont pas assez récentes. WEC recommande qu'on augmente la recherche sur les entreprises dirigées par des femmes.

Cela permettrait de créer des possibilités pour les femmes entrepreneures.

La conciliation travail-famille est un défi particulier pour les femmes entrepreneures et soulève la question des services de garde d'enfants abordables.

Au sujet du congé de maternité, soulignons que les femmes qui sont employeurs n'ont pas les mêmes avantages que leurs employés.

● (1955)

En terminant, je veux dire que je suis maintenant Canadienne, mais que je viens de Finlande. En Finlande, les femmes qui dirigent des petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans la promotion du développement économique et comme employeurs. La Finlande est aussi un modèle de l'égalité des sexes et est actuellement en tête pour ce qui est de la croissance globale et en deuxième place pour la compétitivité commerciale, selon le Forum économique mondial. C'est donc un modèle pour nous.

WEC appuie aussi les recommandations du groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures qu'a présidé Sarmite Bulte.

Je vous remercie de votre attention.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Comme nous l'avons fait pour les témoins précédents, il y aura une série de questions de la part des membres du comité. Le temps de parole est déjà prévu par nos règles et nous commencerons par Mme Guergis, du Parti conservateur.

Pardon?

**Mme Lynne Yelich:** Je voulais simplement vous présenter mes excuses, mais je dois partir, je ne peux plus supporter le froid. Mais les exposés étaient très intéressants.

**La présidente:** Plusieurs membres du comité sont malades, dont Lynne. J'espère que ce n'est pas contagieux.

**Mme Helena Guergis:** Nous aussi.

Merci beaucoup à vous toutes d'avoir pris le temps de venir témoigner devant notre comité. Je vous en suis reconnaissante.

Ma question s'adresse à Lorraine Leslie. Lorraine est de ma circonscription de Simcoe-Grey, et je la remercie beaucoup d'être venue. Je vous remercie d'avoir raconté votre histoire. C'est une histoire personnelle et elle est importante car elle nous rappelle la réalité brutale à laquelle les femmes font face. Il est très utile que vous l'ayez racontée personnellement, sachant à quel point c'est difficile pour vous de le faire, je vous remercie.

J'ai aussi le magazine de Lorraine ici. Elle a dit espérer qu'il soit un jour un magazine national. Il est bilingue. Si quelqu'un en veut un exemplaire, je pourrai lui en remettre un après la réunion.

Ma question pour vous est donc la suivante : Pourriez-vous nous dire quel a été le plus grand défi pour vous dans tout ce que vous avez vécu?

Nina a aussi une question pour vous toutes et j'espère que vous pourrez y répondre aussi, mais la mienne porte sur votre plus grand défi. Puis, je laisserai Nina poser sa question.

**Mme Lorraine Leslie:** Le plus grand défi, pour moi, a été de tenir bon jour après jour. Je n'avais aucun filet de sûreté, pas d'assurance-santé. Je n'avais pas droit à des prestations d'assurance-emploi parce que j'ai été entrepreneure pratiquement toute ma vie. Aussi, quand j'allais à des entrevues, les gens constataient très rapidement que j'avais l'esprit d'entrepreneuriat, mais ce n'est que plus tard que j'ai compris que je devais suivre cette voie.

Il n'y a pas de financement pour les entrepreneurs. Il faut faire preuve de créativité et oser et, si on n'a aucune source de capital, c'est difficile. Les banques ne s'intéresseront pas à vous et vous n'aurez pas de ligne de crédit. C'est triste, mais si vous êtes une femme, on ne vous donnera pas la priorité. Si c'est un homme qui demande du financement, lui, il l'obtient.

• (2000)

**Mme Nina Grewal:** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins.

Les femmes au Canada ont réalisé des progrès sur bien des fronts, mais elles continuent de faire face à des inégalités. Quels sont les principaux obstacles à l'égalité entre les femmes et les hommes aujourd'hui?

**Mme Lorraine Leslie:** Je dirais que ce sont les institutions financières et l'obtention de fonds pour ouvrir une petite entreprise.

**La présidente:** Qui d'autre voudrait répondre? Darla?

**Mme Darla Campbell:** Il y a encore beaucoup d'inégalités et c'est malheureux. Il est certain que parmi les membres que nous représentons, il y a des inégalités relatives au financement. On nous le répète constamment et j'abonde donc dans le même sens que Lorraine. Il y a des défis à chaque étape.

Aucune de nous n'a parlé du plafond de verre, mais ce plafond existe encore. Le défi que nous devons relever, c'est de convaincre les gens que ce plafond de verre existe encore, même s'il est invisible. Nous voulons avancer grâce à nos propres compétences. Nous ne voulons pas que des problèmes systémiques nous freinent, mais chaque fois que nous faisons un pas en avant, nous sommes repoussées et devons parfois reculer de deux pas. Ça, c'est un défi.

Tout cela est insidieux. Il y a des femmes d'affaires qui ont tendance à croire qu'elles n'ont pas toutes les qualités requises pour une promotion, que si elles ne sont pas promues, c'est justifié. En réalité, peut-être que la direction de l'entreprise n'ose pas accorder de promotion aux femmes, car elle juge cela risqué. Il ne semble pas y avoir de façon d'encourager les employeurs à donner de l'avancement aux femmes pour qu'elles atteignent les échelons supérieurs de leur organisation.

Pour ce qui est des femmes siégeant aux conseils d'administration, il y a bien des études qui indiquent que la présence d'au moins deux femmes—une, ce n'est pas suffisant et c'est très intimidant pour une femme d'être seule à la table du conseil d'administration—et au mieux, trois femmes ou plus du conseil d'administration mènent à la prise de meilleures décisions et à une plus grande rentabilité pour l'entreprise. Je n'ai pas les statistiques avec moi, mais c'est encourageant. Il semble toutefois y avoir peu d'entreprises prêtes à prendre ce qu'elles considèrent comme un risque, car en fait, ce n'est pas un risque.

C'est ce que j'entends quand je parle d'inégalité, de plafond de verre.

**La présidente:** Quelqu'un d'autre voudrait répondre?

**Mme Hiromi Matsui:** Si vous regardez le tableau là-bas sur le mur et si vous regardez les gens assis autour de cette table, vous

verrez qu'il y a certaines caractéristiques fondamentales de la composition de nos instances dirigeantes. Je ne vous apprends rien, du reste. Le fait est que nous avons besoin de plus de femmes dans des postes de direction, des femmes comme vous toutes, sauf qu'il en faut beaucoup plus.

Je vous invite à profiter de cette occasion pour travailler avec nous, parce que nous rejoignons des milliers de femmes. Elles ne seront peut-être pas toujours d'accord avec vous, mais nous avons toutes une expérience en commun.

Étant Canadiennes, nous avons été trop polies pendant trop longtemps. Il est inacceptable que dans ce merveilleux pays qui est le nôtre, des femmes vivent dans la pauvreté comme on l'a entendu ce soir. Il n'est pas juste que la plupart des femmes travaillent dans le secteur des services. Nous vous demandons de centraliser les efforts afin de nous aider à effectuer les changements qui s'imposent.

Vous nous interrogez au sujet du financement de base. Donnez-nous une chance et nous travaillerons activement avec vous pour organiser et établir une présence féminine à l'échelle nationale. Voilà ce dont nous avons besoin, nous avons besoin de gens qui ont de la vision et du leadership. Nous demandons votre aide.

• (2005)

**La présidente:** Merci.

D'autres interventions? Allez-y.

**Mme Lorraine Leslie:** Permettez-moi de vous parler d'un cas que j'ai vécu récemment. Par l'entremise du bureau d'Helena Guergis, j'ai rencontré une jeune femme qui travaille bénévolement avec moi au bureau d'Helena à mettre au point un sondage localisé. Nous voulons savoir ce que les femmes de ce que l'on appelle le « triangle géorgien » aimeraient dire au gouvernement.

Par ailleurs, comme nous sommes des entrepreneures, nous n'avons pas accès à l'assurance médicale collective, à l'assurance-emploi ou à d'autres mesures de ce genre. Women with Vision a pris l'initiative, par l'entremise de son association avec ses membres, d'offrir aux femmes entrepreneures la possibilité de souscrire à un régime d'assurance de soins médicaux. Que je sache, nous sommes le premier organisme féminin à s'être doté de son propre régime de soins médicaux.

**La présidente:** Madame Bonsant.

[Français]

**Mme France Bonsant:** Bonsoir.

Je voudrais savoir comment vous allez vous y prendre pour intéresser et encourager les jeunes filles à s'inscrire à des métiers non traditionnels. Cela n'est pas toujours évident. Avez-vous des trucs pour y arriver?

[Traduction]

**Mme Hiromi Matsui:** Il y a plusieurs organisations de différents types qui font partie de notre coalition. Comme je l'ai indiqué, il y a l'association Women Building Futures en Alberta, et Lorraine Machael travaille avec l'organisme Women in Resource Development à Terre-Neuve. Nous comptons parmi nos membres Valerie Overend, qui fait partie du Forum canadien sur l'apprentissage.

Il n'y a pas de réponse simple à votre question. Il s'agit d'un sujet complexe. Il faut offrir aux jeunes femmes des modèles, des programmes de formation et de l'encouragement, ce qui est extrêmement important. Il faut mettre l'accent sur l'éducation, combattre les stéréotypes et montrer aux jeunes femmes qu'elles peuvent s'amuser et gagner beaucoup d'argent si elles optent pour un métier non traditionnel. Nous essayons de collaborer et de travailler en partenariat avec d'autres organismes publics afin de faire de l'éducation et de la sensibilisation de sorte que les jeunes femmes ne fassent pas des choix qui les empêcheront de profiter de ces possibilités.

Certains de nos membres préparent du matériel pédagogique pour la clientèle des garderies. C'est à cet âge que les enfants apprennent ce que c'est qu'un marteau ou ce que c'est que coudre et qu'ils commencent à se faire une idée des rôles masculins et féminins. Nous pensons qu'il faut faire énormément d'éducation et de sensibilisation. Il s'en fait, mais très lentement.

**La présidente:** Madame Bonsant, je m'excuse. Apparemment, selon Mme Torsney, je n'ai pas bien prononcé votre nom et je m'en excuse.

**L'hon. Paddy Torsney:** Ne vous en faites pas. Je pense que nous sommes tous un peu fatigués.

**La présidente:** Très bien.

Darla Campbell.

**Mme Darla Campbell:** Merci.

[Français]

Je suis ingénieure.

[Traduction]

C'est à peu près à cela que se limite mon français ce soir.

Comme modèle de rôle, je pense qu'il est important de dire aux gens que je suis ingénieure et que je peux partager cette expérience, mais je me demande également quel est l'impact des médias.

Nous avons entendu une représentante des médias qui a participé à la première table ronde. Nous savons qu'à l'université, en médecine et en droit, il y a un nombre assez égal d'étudiants hommes et femmes. Je n'ai pas d'étude à l'appui, mais je me demande si la télé a une influence, les émissions de télévision qui parlent du rôle des médecins, notamment *ER* et toutes ces émissions. Il y a de nombreuses émissions de télévision sur les avocats. Les gens comprennent le travail de ces professionnels.

Il n'y a pas de modèle de rôle positif à la télé pour des ingénieurs. Je ne sais pas si le comité pourrait jouer un rôle en vue d'encourager ce genre d'émission dramatique et de divertissement, mais nous avons en fait des stéréotypes négatifs. Nous avons la bande dessinée Dilbert, qui n'encourage pas particulièrement à choisir une profession en génie, en technologie ou dans les métiers. Il y aurait quelque chose à faire pour présenter ces professions sous un jour positif, car ce sont là d'excellentes possibilités de carrière et d'excellents emplois pour les femmes.

**La présidente:** Quelqu'un d'autre voudrait-il intervenir?

Madame Torsney.

**L'hon. Paddy Torsney:** Absolument. Je pense que c'est merveilleux que nous parlions de certaines des questions par rapport aux femmes, à la technologie et aux métiers. Toutes les femmes qui sont ici autour de cette table ont certainement poursuivi une carrière non traditionnelle pour les femmes.

Quelques-unes d'entre vous avez mentionné la question de l'accès à l'assurance-emploi et aux prestations de maternité en particulier. Certaines femmes—certains hommes également—ont laissé entendre qu'ils ou elles ne voulaient pas contribuer à un plan pour ces prestations. À votre avis, devrions-nous offrir aux gens un choix, car il faut cotiser pour être admissible à ces prestations? Certains entrepreneurs estiment que le filet de sécurité d'un programme d'assurance-emploi ne leur donnera peut-être pas suffisamment faim si leur entreprise fait faillite. D'autres ont peut-être un point de vue différent.

Pour ce qui est de l'accès au capital, certains problèmes que connaissent les femmes entrepreneurs dépendent-ils en partie du choix de l'entreprise dans laquelle elles décident de se lancer? Les banques aiment investir dans le matériel, et les femmes ont tendance à choisir des emplois dans le secteur des services, qui sont d'excellents emplois, mais il ne s'agit que de capital humain qu'on ne peut vendre si cela ne fonctionne pas, par exemple. Je sais que cela est en quelque sorte un défi pour les gens qui cherchent des emplois dans le secteur des services. Je ne pense pas que ce serait exactement la même chose en dentisterie, car c'est là un secteur qui est très exigeant en investissement, mais il y a certainement certains aspects de la question qui s'y appliquent.

Si nous faisons des changements, devrions-nous offrir des choix en ce qui concerne l'assurance-emploi? Naturellement, cela comprend également le congé pour raisons familiales.

Je demande, madame Leslie, si vous savez qu'à l'heure actuelle, contrairement à l'époque où vous aviez besoin d'aide pour la formation, une femme qui quitte le marché du travail pour avoir des enfants est admissible à une certaine formation à même le fonds d'assurance-emploi à l'intérieur d'un certain délai. Ce délai est beaucoup plus long qu'auparavant, et c'est quelque chose que nous pourrions peut-être élargir. Bon nombre de femmes sont toujours avec leurs enfants à temps plein et quittent le marché du travail pour plus de cinq ans, et je pense que la période de cinq ans est la période maximale à laquelle une personne peut être réadmissible. Est-ce une chose que nous devrions envisager d'élargir? Puisqu'il y a maintenant davantage d'hommes qui prennent un congé parental, devrions-nous envisager de prolonger également leurs possibilités d'admissibilité à la formation?

Ce sont là certaines des questions que je vous pose en ce qui concerne le portefeuille de l'assurance-emploi.

• (2010)

**La présidente:** Qui veut répondre?

Allez-y, madame Leslie.

**Mme Lorraine Leslie:** Je voudrais tout simplement vous dire que pendant les années où j'ai été transférée avec mon mari à l'époque, je travaillais à temps partiel ou je faisais ce que je pouvais, mais lorsqu'il fallait déménager dans une nouvelle localité, je n'avais pas travaillé assez longtemps, de sorte que je n'étais pas admissible à des prestations. Les règles ont changé à bien des reprises depuis le début de ma carrière, soit en 1966.

**L'hon. Paddy Torsney:** Pour le mieux.

**Mme Lorraine Leslie:** Et bien, elles sont changées à de nombreuses reprises.

Je connais environ 20 femmes entre 45 et 60 ans qui se trouvent dans la même situation que moi. Certaines d'entre elles ont une très bonne formation, mais ne trouvent pas de l'emploi à l'heure actuelle parce qu'elles ne sont plus dans la jeune trentaine et ne sont pas acceptées sur le marché du travail.

Pourtant, nous avons encore beaucoup à donner et encore 10 à 15 ans de carrière devant nous au cours de laquelle nous pouvons contribuer grâce à nos connaissances, et nous pouvons également faire du mentorat. Je pense qu'il est très important d'élaborer des programmes de mentorat dans tous les domaines, que ce soit en dentisterie, en génie, etc. Il est très important d'avoir des programmes de mentorat aujourd'hui, et nous pouvons y participer.

**L'hon. Paddy Torsney:** L'assurance-emploi et le congé parental : je pense, docteur Friedman, que vous en avez parlé également.

**Dr Pirjo Friedman:** Je n'ai pas suffisamment d'information pour en parler. Vous me demandiez mon avis au sujet de...

**L'hon. Paddy Torsney:** Je crois que vous avez mentionné dans votre exposé que les femmes entrepreneures devaient avoir accès à des prestations de maternité. Est-ce quelque chose que vous auriez été prête à payer afin d'avoir accès à de telles prestations? Ce n'est pas un paiement à court terme. Cela aurait été un choix pour votre...

• (2015)

**Dr Pirjo Friedman:** J'aurais choisi de payer, oui.

**La présidente:** Merci.

Madame Matsui.

**Mme Hiromi Matsui:** J'aimerais faire une observation au sujet des prestations de maternité. Le fait est que nous devons avoir des politiques souples sur le marché du travail de façon à ce que les hommes et les femmes puissent quitter et réintégrer le marché du travail au besoin pour faire face à leurs responsabilités familiales. Le fait est que les choses changent si rapidement que si l'on travaille dans un domaine lié à la technologie, on ne peut se permettre de prendre une année de congé, car on prendra beaucoup trop de retard. Je sais que certaines de mes amies qui sont ingénieures et entrepreneures limitent le temps qu'elles prennent en congé, car elles prennent beaucoup trop de retard. On ne peut pas être concurrentielles et se tenir à jour.

Il faut que les employeurs fassent preuve d'une plus grande souplesse pour les congés de maternité et de paternité, car les choses changent très rapidement. En génie ou dans un domaine lié à la technologie, une année en dehors du marché du travail représente une perte considérable de temps.

**La présidente:** Madame Campbell, voudriez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Darla Campbell:** En fait, cela correspond tout à fait à ce que je disais au sujet du travail à temps partiel et de la flexibilité sur le marché du travail pour les hommes et les femmes. On pourrait offrir la possibilité de travailler à temps partiel aux mères et aux pères qui veulent contribuer et se tenir à jour. Pour ce qui est de l'assurance-emploi, la *Loi sur l'assurance-emploi* dans sa forme actuelle comporte des iniquités. Elle est défavorable pour les travailleurs à temps partiel en ce sens que ces derniers doivent atteindre un seuil minimum pour être admissibles. Il faut faire quelque chose pour mieux équilibrer la contribution des travailleurs à temps partiel, qui sont surtout des femmes, afin qu'elles puissent atteindre ce seuil et être en mesure de demander des prestations d'assurance-emploi plus tard.

J'ai des statistiques et de l'information à ce sujet que je serai très heureuse de vous donner.

**La présidente:** Merci.

Si les conservateurs n'ont pas d'autres questions, je vous reviendrai.

Madame Brunelle.

[Français]

**Mme Paule Brunelle:** Bonsoir, mesdames. Il est très plaisant de rencontrer ce soir des femmes qui sont des battantes, des femmes combattives et qui réussissent. C'est très stimulant.

Dans mon comté, ayant été membre de l'association des femmes d'affaires de ma région, j'ai eu vent et vu beaucoup de femmes qui avaient des problèmes de financement de leurs entreprises, et ce, même à la société de développement économique de mon coin de pays, qui est chargée d'accorder des prêts à de petites entreprises. On hésite beaucoup à financer des entreprises dirigées par des femmes parce qu'on dit que c'est souvent dans le secteur des services.

Vous pourrez peut-être confirmer que les femmes d'affaires font moins souvent faillite que les hommes. Cela me semble être le cas.

Vous parlez d'un bureau de femmes propriétaires d'entreprises. Pourquoi y croyez-vous? Quel serait le mandat de ce bureau? Quels sont les autres problèmes? Ayant eu moi-même une petite entreprise, je sais qu'il est difficile de concilier le travail et la famille. En fait, lorsqu'on gère une entreprise, on ne compte plus ses heures, et cela devient difficile. Cependant, il y a sûrement d'autres problématiques que le financement et la conciliation du travail et de la famille. Avez-vous des choses à nous dire à ce sujet?

[Traduction]

**La présidente:** Lorraine.

**Mme Lorraine Leslie:** Je pense que votre question est très valable, mais je pense également que nous avons un groupe démographique de jeunes mères qui travaillent. Nous avons des femmes dont les enfants ont quitté le foyer et qui sont à l'université, ensuite on a un autre groupe de femmes qui sont toujours en mesure de représenter une partie importante de la main-d'oeuvre. Nous avons donc trois générations différentes ici, et je pense qu'il y a donc trois réponses différentes.

À mon avis, le gouvernement doit voir les choses de cette façon. Il y a de nombreuses femmes d'âge mûr qui veulent toujours travailler. Elles n'ont pas de pension de retraite, car elles ont perdu leur emploi à la suite d'une rationalisation. Elles n'ont pas la possibilité de percevoir de l'assurance-emploi le temps de leur permettre de se remettre sur pied.

Écoutez, le 11 septembre a été dévastateur—et regardez ce que je fais pour gagner ma vie. J'ai 58 ans. Il me reste encore sept ans avant de recevoir la pension du Canada, et je n'ai même pas assez d'argent pour y contribuer.

• (2020)

**La présidente:** Quelqu'un d'autre voudrait-il intervenir?

Madame Matsui.

**Mme Hiromi Matsui:** Vous posez une question au sujet des femmes entrepreneures. Une femme ingénieure que je connais a décidé, après avoir travaillé dix ans dans un cabinet d'experts-conseils en ingénierie, a décidé d'ouvrir son propre cabinet. Elle a fini par mettre sur pied une petite entreprise et par embaucher de nombreux travailleurs à temps partiel. Au cours de cette période, elle a eu trois enfants et elle a pu diriger l'entreprise avec succès et gérer tous ses employés à temps partiel.

Ce que je dis, c'est que les femmes peuvent offrir des solutions créatives pour ce qui est des règles et des fonctions en milieu de travail et à mon avis cela veut dire qu'on doit nous donner la chance de faire part de nos suggestions à ceux qui peuvent faire une différence. Parce que nous commençons très lentement à voir... Les entreprises le voient. Des sociétés comme Golder Associates, par exemple, un chef de file international en ingénierie, voit que la diversité est rentable et montre la voie à suivre dans un secteur qui est très conservateur.

Nous devons cependant faire passer ce message avec beaucoup plus de force aux entreprises afin qu'elles se rendent compte que le fait d'avoir une diversité de gens autour de la table du conseil signifie que l'entreprise sera plus prospère. Les plus intelligentes comprennent très rapidement et se demande comment s'y prendre. Elles veulent faire plus d'argent.

Comme vous le savez tous, l'infrastructure comporte des problèmes systémiques. Pour faire les changements dont vous parlez—ce sont de gros changements que nous envisageons. Mais je suis encouragée. J'ai travaillé pendant plusieurs années avec l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia, et pendant de nombreuses années, j'ai été la seule non-spécialiste ayant été nommée au conseil. Cela a changé. Aujourd'hui, il y a davantage de femmes et de personnes d'origine raciale différente.

C'est ce qui se passe partout au Canada. Nous avons tout simplement besoin de votre aide pour que cela se fasse plus rapidement.

**La présidente:** Merci.

Allez-y, madame Campbell.

**Mme Darla Campbell:** Je peux peut-être répondre à la question de la façon suivante. Que peuvent faire les entreprises pour créer un environnement plus favorable à la famille pour leurs employés? Dans le *National Post* d'aujourd'hui, il y a un article au sujet de la banque CIBC qui a créé des installations de garderie d'urgence pour les employés sur place dans leurs bureaux. J'ai pensé que c'était une très bonne idée. Et c'est quelque chose de rentable également. Le programme est conçu de façon à ce que si la gardienne appelle pour dire qu'elle est malade, un employé peut amener son enfant au travail et utiliser la garderie du travail. C'est pratique. C'est rentable parce que si l'employé prend moins de journées de maladie pour s'occuper de ses enfants, il est en fait plus productif et il est au bureau, il travaille, et c'est à l'avantage de la banque. C'était dans le journal d'aujourd'hui, alors c'est actuel. C'est ce qui se fait.

Il y a d'excellents modèles à suivre pour ce qui est des services complets de garde en milieu de travail. J'ai récemment entendu parler d'une initiative où l'on donnait l'occasion aux employés d'obtenir de la cafétéria des repas maison qu'ils peuvent apporter à la fin de la journée. J'ai pensé que c'était là une très bonne idée. Ils ont le personnel, ils ont la nourriture de toute façon. Il suffit aux employés de placer leur commande. C'est une excellente façon pour des parents qui travaillent de rentrer à la maison sans avoir à s'inquiéter de ce qu'ils devront préparer pour le dîner.

Il y a donc toutes sortes d'idées novatrices qui peuvent être mises en oeuvre dans des entreprises et des organisations pour créer une approche qui tient compte des besoins des familles.

Je ne sais pas ce que le gouvernement peut faire pour encourager ce genre de choses, mais peut-être que le comité permanent pourrait établir ou documenter les pratiques exemplaires qui existent et encourager les entreprises à trouver ce genre de solutions qui sont

tout d'abord à l'avantage des femmes, des mères, mais des familles également.

• (2025)

**La présidente:** Allez-y.

**Mme Lorraine Leslie:** Je suis d'accord avec ma collègue Darla à cet égard. Cependant, c'est dans une région métropolitaine. Qu'en est-il des femmes dans les régions rurales? Bon nombre de nos femmes entrepreneurs sont dans des régions rurales, dans des collectivités rurales, et elles se trouvent dans la même situation.

**La présidente:** Merci.

Avez-vous autre chose à ajouter, madame Brunelle?

Madame Torsney, avez-vous d'autres questions?

**L'hon. Paddy Torsney:** Ce soir, nous avons parlé de la façon dont le gouvernement devait changer certaines choses et je pense, madame Leslie, que certaines modifications du régime d'assurance-emploi ont permis d'améliorer certaines des situations dont vous avez parlé, mais je pense qu'il serait possible d'apporter d'autres améliorations.

Madame Matsui, vous parlez du fait que si les entreprises veulent avoir du succès, elles devront refléter leur lieu de travail. J'ai trouvé intéressante votre réponse à la question lorsque vous avez parlé de Golder Associates, car j'ai pensé que l'ingénieure qui prenait congé pour s'occuper d'un enfant devait de toute évidence voir les problèmes d'un point de vue différent. Si on veut être novateur, il faut vraiment faire preuve de créativité.

Je comprends qu'être à la maison avec un enfant peut parfois être terriblement fatiguant, mais je pense que les gens abordent les problèmes selon leur expérience, qui peut être très différente. Et c'est de cela dont il s'agit lorsqu'on parle d'ingénierie.

Nous devons créer un milieu où les gens comprennent la valeur que les parents peuvent apporter à la main-d'oeuvre, que les travailleurs âgés peuvent apporter également. Nous devons nous assurer que nos lieux de travail englobent davantage de gens, et donner ensuite l'exemple de ceux qui offrent des garderies sur le lieu de travail, qui améliorent l'économie d'échelle pour leur cafétéria. Les petites entreprises ont peut-être accès à certaines de ces mesures également... le rôle des avantages sociaux, particulièrement pour ce qui est de leur importance pour les femmes qui travaillent.

On me demande souvent de signer différentes propositions pour toutes sortes de choses. Depuis des années, je dis : « Un instant, avez-vous calculé les avantages? » Et on me répond : « Oh, non, il y aura des entrepreneurs. Nous n'avons pas à nous en inquiéter ». Je réponds : « Non, vous devez vous inquiéter de ces choses. » Les gens qui n'en ont pas besoin peuvent postuler pour ces emplois. Les gens qui en ont besoin—et tout le monde en a techniquement besoin—sont désavantagés sur le plan concurrentiel.

Je pense que l'important est de faire en sorte que les gens soient davantage conscients de la situation et qu'ils posent des questions. Heureusement, vous êtes ici et vous demandez des solutions pour les différentes organisations dont vous êtes membres, et vous soulignez les possibilités. La garderie en milieu de travail fait une énorme différence. J'ai déjà parlé au ministre du Développement social pour lui dire de ne pas oublier les garderies en milieu de travail, car c'est là une excellente occasion pour les parents.



Avant d'être élue, je travaillais pour une entreprise très progressive. Il était possible d'amener son enfant au travail s'il était malade. Certaines personnes avaient des divans dans leur bureau et l'enfant pouvait se reposer là, et il était possible de prendre automatiquement ces arrangements. Les mères et les pères prenaient des congés parentaux, même à l'époque. Donc, j'ai eu beaucoup de chance.

C'est vraiment une question d'éducation et il faut encourager les femmes à poursuivre des carrières non traditionnelles. Vous en êtes d'excellents exemples. J'ai cinq nièces et j'en ai au moins une qui est déjà ingénieure électricienne.

C'est une occasion pour nous toutes, et j'espère qu'li y a des jeunes ce soir qui nous écoutent ou qui nous écouteront plus tard lorsque la séance sera retransmise et qui deviendront un jour députées, dentistes, ingénieures ou entrepreneures, car cela fait une grande différence. Je pense qu'elles peuvent avoir une bonne qualité, si elles peuvent en saisir l'occasion.

Ce n'est pas vraiment une question, c'est plutôt une observation.

**La présidente:** Merci.

Notre défi sera de faire en sorte que le lieu de travail soit favorable à la famille.

Je vais laisser la parole à Mme Guergis pour une question, puis nous leverons la séance.

**Mme Helena Guergis:** Merci.

Je m'excuse si je ne suis pas prête. J'étais tellement absorbée par la conversation que je ne prêtais pas attention au moment où j'aurais la parole.

Ma question s'adressait en fait à Maryann Bird, et je sais qu'elle n'est pas ici. Et j'espère que vous pourrez toutes y répondre. Est-il possible de lui transmettre la question et qu'elle y réponde officiellement plus tard? Pouvons-nous faire cela?

• (2030)

**La présidente:** Nous pouvons transmettre la question. Nous avons son mémoire qui a été distribué. Elle viendra peut-être à une autre séance. Nous verrons.

**Mme Helena Guergis:** Bien, mais je pense que d'autres voudront peut-être faire un commentaire à ce sujet.

Nous parlons de garderies subventionnées par l'État dans des établissements subventionnés par l'État. Je me demande tout simplement si, à votre avis, on pourrait accorder des crédits d'impôt à ceux qui ne veulent pas utiliser une garderie subventionnée par l'État; qui voudraient peut-être embaucher quelqu'un, un grand-parent, par exemple. Je me demande simplement si à votre avis il pourrait y avoir la possibilité d'accorder des crédits d'impôt à cet effet.

**La présidente:** Quelqu'un veut-il répondre?

Lorraine.

**Mme Lorraine Leslie:** Je pense qu'au conseil scolaire du triangle géorgien, une personne qui ne veut pas envoyer son enfant dans une

école de son district peut envoyer son enfant dans une école différente et bénéficier d'un crédit d'impôt. Dans les mêmes circonstances, je pense que cela devrait être possible.

**L'hon. Paddy Torsney:** Permettez-moi d'invoquer le Règlement. Les frais de garderie sont déjà déductibles d'impôt. Demandez-vous quelque chose de différent?

**Mme Helena Guergis:** Peut-être une augmentation.

**L'hon. Paddy Torsney:** Je voulais que ce soit bien clair aux fins du compte rendu : il y a déjà une déduction d'impôt.

**Mme Helena Guergis:** J'aurais dû préciser que je voulais parler d'une augmentation.

**La présidente:** Quelqu'un d'autre veut-il ajouter quelque chose à ce sujet?

Madame Matsui.

**Mme Hiromi Matsui:** L'important, c'est qu'il y ait de la souplesse et des options pour les parents en matière de garde d'enfants. Bien des gens n'ont pas la chance d'avoir encore avec eux leur famille élargie, de sorte qu'ils doivent voir ce qui est disponible. Je travaille à l'université Simon Fraser qui a une excellente garderie, et en fait ils utilisent cela comme un outil de recrutement pour embaucher des nouveaux professeurs, tellement le système de garderie fonctionne bien. Les gens qui veulent faire un choix différent devraient en avoir la possibilité.

**La présidente:** Quelqu'un d'autre voudrait-il intervenir?

Eh bien, je tiens à vous remercier toutes d'être venues ici. Merci d'être restées aussi tard.

Vos points de vue ont été très différents de ceux que nous avons entendus d'autres groupes, et je pense qu'il est très important pour nous de les avoir entendus.

Comme pour le groupe précédent, j'espère que nous pourrions profiter de votre expérience et de vos connaissances lorsque nous aborderons la prochaine étape de nos activités ici. Nous sommes un nouveau comité de la Chambre des communes et nous y allons encore un peu à tâtons.

Encore une fois, merci d'être venues et merci d'être restées aussi tard.

**L'hon. Paddy Torsney:** Et merci à tous les membres du personnel d'être restés aussi tard.

**La présidente:** J'allais justement les remercier, Paddy.

Je tiens à remercier tous les membres du personnel parlementaire, et merci tout particulièrement à Bonnie Charron, notre greffière, et à Julie Cool, notre attachée de recherche. C'est le troisième groupe que nous recevons aujourd'hui. La journée a été très longue, et merci à tous ceux qui ont travaillé ici ce soir. C'est très important pour nous, et nous tentons de faire notre travail.

Merci.

La séance est levée.





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**